



Maghreb Canada Express

D'un Continent à l'Autre...

Volume IX, N° 06, JUIN 2011 (Dépôt légal: 2550843 - ISSN 1708-8674)

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE?

Contactez-nous pour :

- Obtenir une pré-qualification
- Acheter avec 0\$ comptant*
- Renouveler votre hypothèque
- Refinancer votre hypothèque
- Consolider vos dettes

UNE FAÇON INTELLIGENTE D'OBTENIR UNE HYPOTHÈQUE.

* Certaines conditions s'appliquent
** Hypothèques résidentielles

Badre Izouggaghen B.Sc. B.A.
Agent immobilier agréé
Conseiller en financement hypothécaire

INTELLIGENCE HYPOTHÉCAIRE
Service personnalisé

Cell.: (514) 991-7738 (514) 775-3394
Courriel : izouggaghen.b@intelligencehypothecaire.ca

IMMIGRATION QUÉBEC
L'inconvénient des quotas par origine

MAGHREB / MAROC
Forum Économique et de coopération des compétences marocaines au Canada

INTERNATIONAL
Rôle des États unis dans les révolutions arabes

Lancement de la campagne
Ici, on gagne à parler français.

Photo: © MICC Québec

SALAM SALAM

ABDEL SALEM EL WERFAÏL PREND SOIN DE VOTRE VOITURE

Spécialiste Auto & Mécanique Générale:

- Electronique Diagnostics, Complete Car Care,
- Entretien complet de votre véhicule,
- Européennes, Japonaises, Américaines.

1448, Rue Beury, Loc. 4, St-Hubert (Qc), J4Z 1A3
Tél.: 435-425-8824 Cell: 514-825-4323 Fax: 435-432-4522

SABA SAFA VOYAGES

1430, Saxe-Ouest, suite 245, Monréal (Qc) H4N 1C8

Toutes destinations. Réservations garanties. Services de voyages. Services touristiques.

Meilleurs tarifs pour le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et le Moyen Orient.

اختصاصي في أسعار العمرة والحج

TOUTES SORTES DE VISAS POUR L'ARABIE SAOUDITE

Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1989

DALMA IMMIGRATION

Daniel Wafette, Président
Membre de la Société Canadienne de l'Immigration
Ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'Immigration du Québec

Canada

- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires

AFRIQUE

immigration internationale gratuite!

Adresse: 390, Notre-Dame-Ouest, suite 400, Montréal (Qc) H2Y 1T9 - Canada
Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 962-9554 Fax: (514) 962-0895

www.dalma.ca

Sommaire...

D'un Continent à l'autre ...



Youcef Bendada, page 24



Anne Campagna, page 21



François M., page 19

MAROCAINS DU MONDE

- ◆ Forum Économique et de coopération des compétences marocaines au Canada, Rabat (Maroc) du 23 au 24 mai 2011.....Pages 4-5
- ◆ Programme de mobilisation des compétences MRE.....Pages 6-7

IMMIGRATION / DIVERSITÉ

- ◆ La diversité : Quel enjeu ?Page 8
- ◆ Fondamentalisme Islamiste et Droite Évangéliste.....Page 9

QUÉBEC / IMMIGRATION

- ◆ L'inconvénient des quotas par originePages 10-11

MAROC / ASSOCIATIONS EN ACTION

- ◆ L'école communautaire pour lutter contre le décrochage scolaire.....Pages 12-13

QUÉBEC / PROVINCIAL

- ◆ Projet de réfection de l'échangeur Turcot.....Page 14
- ◆ La ministre K. Weil rappelle l'importance stratégique de l'immigrationPage 15

CANADA / FÉDÉRAL

- ◆ Recensement de 2011Page 18
- ◆ Retour sur les élections fédérales : Élections ou éjections !Page 19

CULTURE / LITTÉRATURE

- ◆ Zakaria Haddani, Un passionné d'art et de parole.....Page 20
- ◆ Du Coeur des ténèbres aux Voeux dangereux.....Page 21
- ◆ Mustapha Bouhaddar ou la plume comme porte-voixPages 26-27

INTERNATIONAL

- ◆ La migration liée au changement climatique, un défi à gérer.....Pages 22-23
- ◆ Rôles des États Unis dans les révolutions arabes ?Page 24
- ◆ Maroc: Actualité du mois de Mai.....Page 25

PAGES SPORTIVES

- ◆ Football au Maroc et Fisc.....Page 28
- ◆ Maroc Algérie : Le match de la réconciliation populaire !Page 29

PAGE ÉCONOMIQUE

- ◆ L'Algérie allège les procédures commerciales.....Page 31

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur notre site
WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou en-
voyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

Mektoub !



A. El Fouladi

Une fin de mois de mai et un début de mois de juin qui ont remis le compteur de l'espoir à zéro... Ou presque !

La rue arabe continue de se transformer en une gigantesque «urne électorale» où seul le bulletin de vote : « Dégage ! » est admis et continue de pleuvoir allègrement !

Vive la démocratie à notre manière !

Malgré cette tempête printanière qui souffle sur le désert démocratique arabe, un certain réchauffement du climat politique dans le Maghreb avait fait naître l'espoir chez les marocains et les algériens: L'ouverture des frontières entre les deux pays fut annoncée pour le 17 mai, puis pour le 2 juin pour finir par être renvoyée aux calendres grecques il y a quelques jours !

Les incorrigibles, les éternels rêveurs d'un Maghreb uni, comme votre serviteur, ne se laissent pas décourager par des politiciens revanchards qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez !

Heureusement qu'il y a le sport et le foot pour transcender les divergences politiques! Le mois de mars dernier n'a-t-on pas vu au petit Maghreb algériens et marocains chanter en chœur et danser dans la rue pour fêter la victoire des Verts sur les Lions de l'Atlas ?

Vive la clairvoyance des peuples frères !

Faut cependant mettre un bémol ! Au moment, où nous nous apprêtons à boucler ce numéro, on nous a rapporté que euh... quelques «mauvais perdants» ont été provoqués par quelques «mauvais gagnants» au même endroit où les frontières maghrébines sont tombées à Montréal en mars dernier !

Il paraît qu'il y eu des blessés et qu'une dame a même arrêté un tir de... pierre avec sa tête !

Pas bon tout ça ! Et dire que sur notre page facebook, un ami algérien nous a posté le message suivant : «(...) L'essentiel c'est que le Sport soit et reste un Facteur d'Union et non pas l'expression d'un nationalisme débridé et moribond....Je félicite les Joueurs qui ont été derrière cette Victoire ..et je remarque que ces joueurs sont Fair playOn devrait prendre exemple sur eux !» .

Ce à quoi nous avons répondu : «Tout à fait d'accord avec vous et ce n'est pas le maghrébin convaincu que je suis qui va vous contrarier là-dessus ! Personnellement j'ai toujours tourné le dos au foot, au point que je ne connais même pas le nom de toutes les équipes, convaincu que certains (de part et d'autre. NDLR) pour gouverner s'évertuent d'appliquer l'adage de donner de temps en temps "un scandale pour la bourgeoisie et un spectacle pour le peuple" .

Un tel incident, qui ne doit pas nous empêcher de continuer de cultiver le jardin de l'espoir, espoir de voir un jour les deux peuples frères unir leurs forces en vue d'empêcher que la région perde, une fois de plus, sa souveraineté, a failli nous faire oublier qu'avec ce numéro, *Maghreb Canada Express* termine huit années d'existence sur la scène médiatique québécoise !

Merci à tous ceux et celles qui nous ont permis de réaliser cet exploit : Merci à nos clients publicitaires ! Merci à nos chroniqueurs ! Merci à notre lectorat dont l'intérêt nous a toujours motivé pour ne jamais manquer ne serait-ce qu'un seul numéro ! Et ce, malgré toutes les difficultés auxquelles nous faisons face depuis le 1er juillet 2003 !

A. El Fouladi

© Une production
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi, Ph.D.

elfouladi@videotron.ca

Contact et publicité:

info@maghreb-canada.ca

Tel. (514) 576-9067

Chroniqueurs:

Mostafa Benfarès, Ph.D.
(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc.
(Canada)

Salaheddine Lemaizi, Journaliste
(Maroc)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

Said Chayane (Canada)

Infographie:

Abderrahman El Fouladi

Impression:

Les Presses du Fleuve

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie).



MARIA HOUEM
(Avocate / Lawyer)

L.L.B., LL.M., LL.D (Ph.D.)
Docteur en droit
Membre du barreau
du Canada et du Québec



- Droit de l'immigration
- Droit de la famille

4930, Côte-des-Neiges, suite 203, Montréal, (Qc)
Canada H3V 1H2

Tél: (514) 731-5858, Fax: (514) 731-42-10

mariahouem@hotmail.com <http://www.houemavocate.com>



Maître Imane Ben Bahri L.L.B.
Avocate / Lawyer

- ✓ Droit Familial (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants.)
- ✓ Immigration
- ✓ Testament selon Chariïa

1116 Av. Lacordaire, suite 307
Montréal (Québec) H3T 1M1

Tel. : (514) 839-3875
Cell. : (514) 815-0761


www.canadian-dream.ca
e-mail: imane@canadian-dream.ca

Forum Économique et de coopération des compétences marocaines au Canada

Ce forum fut organisé le mois dernier à Rabat (Maroc) sous le thème : "Les compétences canado-marocaines, pour un nouveau partenariat transatlantique". Détails:



Le Ministère chargé de la communauté marocaine à l'étranger, en partenariat avec l'Ambassade du Royaume du Maroc au Canada et le Réseau des compétences canado-marocaines (RCCM), a organisé à Rabat les 23 et 24 mai derniers une rencontre qui a réuni plus de 300 participants, dont une centaine de compétences marocaines au Canada et leurs partenaires canadiens.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Ministère sur la mobilisation des compétences marocaines à l'étranger.

Cette manifestation fait partie d'une série de rencontres organisées par le Ministère avec les compétences dans plusieurs pays d'accueil afin de promouvoir le rôle de la communauté marocaine dans le développement économique et social du pays et dans l'objectif d'élaborer un plan d'action visant à mobiliser les compétences nationales émigrées et de valoriser leur savoir faire et leurs expériences professionnelles, au profit du Maroc.

Cette rencontre s'est fixée pour objectif de mettre en synergie l'offre des compétences canado-marocaines et la demande nationale. Durant les deux jours de ce Forum, le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger et le Réseau des compétences marocaines au Canada ont favorisé des rencontres et des ateliers de travail pour faire du Forum l'outil de référence de la communauté marocaine de l'étranger et surtout d'en concevoir le schéma de démarrage.

Plus de cinquante projets dans quatre

domaines majeurs que sont l'Éducation, l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'Industrie et l'Entrepreneuriat, l'Énergie, l'Eau et l'Environnement, ainsi que l'Agriculture, ont été présentés par les différentes compétences et expertises de la diaspora marocaine résidant au Canada.

Le défi a été de définir les mécanismes appropriés pour asseoir un partenariat actif et durable et d'arrêter les modalités de mise en œuvre et de mise en relation entre les donneurs d'ordre et les compétences.

C'est dans ce sens que quatre conventions de partenariat ont été signées au terme des travaux de ce Forum alors que deux autres conventions seront signées dans les semaines à venir.

Les participants ont noté avec satisfaction la détermination du Gouvernement

et acteurs à consolider et à renforcer la dynamique de concertation et de partenariat déclenchée à travers cette manifestation.

Un appel a été lancé aux ministères, aux autorités locales, aux agences de développement, aux établissements publics, aux instituts, aux banques, aux associations et à tous les autres intervenants de la partie marocaine pour qu'ils continuent à apporter l'appui et l'implication qu'attendent de nous nos partenaires canado-marocains.

Conclusion phare :

La conclusion phare qui ressort des ateliers de travail et des débats, qui ont suivi, est que nul ne peut contester la contribution des compétences expatriées dans le développement économique et social de leur pays d'origine ni le rôle joué dans le rapprochement de leur pays d'accueil avec le Maroc. Nul ne peut contester non plus le fait que ce rôle ne s'est jamais amoindri au fil du temps. Les projets présentés en sont une large démonstration ; le défi commun est de maintenir et amplifier cette dynamique pour le bénéfice de tous.

Les principales recommandations qui en découlent peuvent être résumées comme suit:

1- La réussite de la politique marocaine de mobilisation des compétences expa-



Forum Économique et de coopération des compétences marocaines au Canada

Suite de la page 4

APPEL DU RCCM

Dans le cadre de la préparation de la prochaine assemblée générale, et en vue de renforcer le membership, le bureau exécutif intérimaire du Réseau des Compétences Canado-Marocaines (RCCM) lance un appel à tous les canado-marocain(e)s qui ont à coeur 1) de consolider de et créer des liens entre les individus, les entreprises et les institutions canadiennes et marocaines, en vue d'encourager l'investissement et le transfert de savoir-faire économique et scientifique entre le Canada et le Maroc et 2) de réaliser des projets culturels et sociaux ciblés, au Maroc et au Canada, en vue de renforcer le dialogue entre les cultures et les peuples des deux pays, de rejoindre ses rangs.

Contact et informations:

Idriss Ettabaa, président,
Courriel: ieltabaa@hotmail.com

A. El Fouladi, Secrétaire général,
courriel: elfouladi@videotron.ca

triées au profit du développement national exige l'identification et l'exécution d'un ensemble de conditions. Ces conditions objectives concernent l'ensemble des acteurs et parties impliquées dans cette politique. Toute tentative de mobilisation des compétences marocaines expatriées ne peut aboutir si elle ne s'appuie pas sur le renforcement de la coordination entre l'ensemble des institutions marocaines en charge des questions liées aux MRE; aussi, la politique marocaine de mobilisation des compétences expatriées doit en premier lieu mobiliser dans le même élan les institutions en charge des Marocains Résidant à l'Etranger et les institutions publiques marocaines en charge des questions de développement. Cette démarche aidera à déterminer les domaines de coopération et facilitera les modalités de coopération des institutions locales avec les organisations de la communauté MRE.

2- La condition essentielle pour concrétiser cette approche est l'inscription de

cette stratégie, pour la rendre plus efficace et plus équilibrée, dans un cadre de coopération tripartite qui implique le Ministère chargé de la communauté marocaine à l'étranger, les réseaux de compétences structurés et installés dans les pays d'accueil et le gouvernement et les acteurs des pays d'accueil eux-mêmes.

3- Pour assurer la crédibilité de ces propositions, il convient de mettre en place un comité de suivi canado-marocain indépendant chargé du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des conventions signées ainsi que des différents partenariats développés entre les compétences canado marocaines et les acteurs marocains.

Le Ministère chargé de la communauté marocaine et le RCCM arrêteront un plan d'actions en faveur de la mobilisation des compétences ce plan sera décliné, pour la période 2011-2012, en méthode de travail, en moyens humains et financiers ainsi qu'en outils d'information et de communication.

OUI! Les économies que je réalise grâce aux frais réduits* peuvent leur fournir plus que ce dont ils ont besoin.

Envoyez de l'argent au

Maroc

pour seulement

11\$

de frais de transfert*

Montant transféré*	Anciens frais	Nouveaux frais*	Vous épargnez*
0,00 \$ - 50,00 \$	12 \$	11 \$	1 \$
50,01 \$ - 100,00 \$	14 \$	11 \$	3 \$
100,01 \$ - 200,00 \$	16 \$	16 \$	2 \$
200,01 \$ - 300,00 \$	20 \$	16 \$	4 \$
300,01 \$ - 400,00 \$	25 \$	21 \$	5 \$
400,01 \$ - 500,00 \$	28 \$	21 \$	7 \$



WESTERN UNION

transfert d'argent

westernunioncanada.ca/fr/que

Grâce aux frais réduits* pour le Maroc depuis les agences Western Union® canadiennes participantes, vous pouvez économiser davantage ou en offrir un peu plus à ceux qui vous sont chers, comme de meilleurs soins de santé.

* EN PLUS DES FRAIS DE TRANSFERT, WESTERN UNION ET SES AGENCES TIENNENT ÉGALEMENT UN REVENU LORSQUELLES CONVERTISSENT VOS DOLLARS EN DEVISÉS ÉTRANGERS. Frais de transfert réduits envoyés vers l'argent au Maroc depuis le Québec.

©2011 Western Union Holdings, Inc. Tous droits réservés.

Programme de mobilisation des compétences MRE

Le programme de mobilisation des compétences MRE conduit par le Ministère en charge des Marocains du Monde est un des programmes phares initiés par ce département suite à la réalisation de l'étude sur la contribution des MRE au développement du Maroc qui en a défini l'approche.

Ce programme consiste à faire appel aux potentialités de nos concitoyens établis à l'étranger possédant de l'expertise, de l'expérience, du savoir faire... et qui sont prêts à les mettre à contribution en faveur du développement du Maroc de manière ponctuelle ou pérenne.

L'intérêt pour ce programme se justifie par un contexte extrêmement favorable qui est le résultat conjugué de plusieurs facteurs qui sont, d'une part, l'existence de profils hautement qualifiés de plus en plus nombreux parmi la communauté MRE et leur forte volonté à apporter leur contribution au développement de leur pays d'origine, d'autre part les nombreux plans sectoriels engagés au Maroc et la volonté affichée des pouvoirs publics pour favoriser ce type de participation.

C'est sur la base de ces constats que le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger a fondé les objectifs de son programme, à savoir : d'abord offrir un cadre à ces compétences pour les informer sur les opportunités de leur implication, leur permettre de développer des partenariats avec les acteurs publics et privés marocains, ensuite inscrire ces partenariats dans le cadre de la coopération et accompagner les porteurs de projets.

Pour ce faire, l'approche adoptée se compose de quatre principaux axes qui consistent à identifier et segmenter la demande marocaine en matière de recherche, de formation, d'expertise voir d'investissement, ceci pour chacun des plans sectoriels, à accompagner la structuration de réseaux thématiques ou géographiques, à inscrire les projets dans le cadre de la coopération et enfin, mobiliser les moyens humains et financiers pour leur mise en œuvre.

Mise en œuvre de l'approche: Création de réseaux géographiques ou thématiques

Cette approche a été mise en œuvre dès l'achèvement de l'étude précitée en 2009 par la constitution de réseaux géographiques en Allemagne, en Belgique et au Canada, un quatrième est en cours de constitution en France.

Ces Réseaux regroupent des hommes et femmes, d'origine marocaine, nés ou installés dans ces pays. Ils appartiennent à différentes branches d'activités professionnelles (technologies de l'information et de la communication, industrie automobile, recherche, enseignement, éducation, professions libérales, ...etc).

L'objectif de ces réseaux est de canaliser les énergies en faveur d'un développement durable au Maroc et de soutenir l'intégration des citoyens d'origine marocaine dans les pays d'accueil.

Ces Réseaux travaillent en étroite et intense coopération avec les institutions des pays d'accueil impliquées dans les programmes d'aide au développement.

Au-delà de l'élargissement et de l'intensification de la coopération entre le Maroc et leurs pays d'accueil, ils ont créé un cadre consultatif en vue de l'élaboration, de la mise au point et de l'application de stratégies spécifiques.

C'est dans cette perspective qu'ils répartissent leurs activités au sein de groupes de travail avec chacun une thématique centrale.

Les sujets se rapportent aussi bien aux énergies renouvelables, à l'environnement, à la médecine, à la recherche et à l'enseignement, qu'au domaine de la jeunesse, aux aspects sociaux et culturels ainsi qu'au domaine artistique.

Depuis leur création ces réseaux ont mené plusieurs actions au Maroc et dans les pays d'accueil.

Au Maroc cela s'est traduit concrètement par l'organisation de formations sous forme de cours, séminaires, caravanes, et offre de stages ou visites d'échanges culturels et également don de matériel et outils de travail dans les domaines de l'éducation, de la santé, des nouvelles technologies...

Dans les pays d'accueil, conseil et orientation pour les marocains sur place tant dans le domaine social, juridique ou économique. Cours de soutien aux élèves en difficulté, organisation d'activités culturelles...

Outre ces réseaux géographiques, des réseaux thématiques sont en cours de création, il s'agit d'un réseau des Méde-

cins Marocains du Monde, celui des Juristes et celui des Elus.

Ces réseaux sont un regroupement d'associations des professionnels d'un domaine d'activité donné, régies par la loi organisant les ONGs de chacun des pays d'accueil qui se fédèrent pour former le réseau. Il sont formés à l'initiative des professionnels marocains des domaines concernés établis à l'étranger dans un triple objectif; offrir leur services à leurs compatriotes résidant dans le même pays qu'eux, échanger les informations et expériences entre professionnels de différents pays et établir des partenariats avec leurs homologues au Maroc en matière de recherche, formation, assistance technique, expertise.

Par ailleurs et de manière régulière les membres de ces deux types de réseaux participent à des manifestations organisées au Maroc; c'est ainsi qu'une soixantaine de Compétences provenant d'une dizaine de pays d'Europe et d'Amérique ont été appelées à participer au débat sur la charte de l'environnement en mars 2010, de même que cinq cent jeunes de soixante pays ont pris part à l'frane au Forum des jeunes marocains du monde en juillet 2010 pour débattre de sujets tels que l'entrepreneuriat, la création ou l'engagement politique. Au terme de ces rencontres des groupes de discussion ont été mis en place pour prolonger les débats et permettre des échanges réguliers et permanents entre leurs membres.

Courant 2011 d'autres manifestations de ce genre seront organisées visant la participation des membres de ces réseaux aux débats en cours sur la constitution, la régionalisation et autres réformes engagées par le pays.

L'outil support de l'approche: portail internet

Parallèlement à la mise en œuvre de cette approche, une refonte de l'ancien portail FINCOME (Forum International des Compétences Marocaines à l'Etranger) a été engagée pour mieux répondre aux principes de base de la démarche. Dès son achèvement, prévue fin septembre 2011, les réseaux mis en place disposeront d'un outil commun permettant la centralisation de l'information concernant les plans sectoriels de développe-

Programme de mobilisation des compétences MRE

Suite de la page 6

ment au Maroc, les opportunités d'emplois, les démarches et dispositifs relatifs aux opportunités d'affaires et d'investissement, le programme de mobilisation de compétences mis en œuvre par le MCMRE en partenariat avec les différents acteurs nationaux, les pays d'accueil et les réseaux de compétences

Ce site permettra également l'accès facile aux guides pratiques et aux annuaires thématiques ou géographiques élaborés par le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger et ses partenaires. Les principaux objectifs sont de permettre un travail collaboratif entre les Marocains du monde (MDM) et les acteurs marocains au Maroc sur les thématiques prioritaires d'échanges et de travail grâce notamment à la centralisation et le partage de l'information dans un même espace et la mise en synergie de l'offre et de la demande de compétences MRE..

Actions du Ministère en matière de mobilisation des compétences

Ayant conscience de l'importance du rôle de la communauté marocaine à l'étranger, le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger (MCMRE) a choisi de faire de la mobilisation de ces compétences l'un des axes prioritaires de son plan quinquennal 2008-2012. La stratégie du Ministère repose d'abord sur l'identification des besoins au Maroc en matière de compétences (expertise ponctuelle, recherche-formation, développement solidaire, emplois, investissements...) dans différents secteurs prioritaires. En 2010, le Ministère, en lien avec ses partenaires institutionnels, a retenu 4

thèmes prioritaires :

- Industrie et nouvelles technologies (Plan émergence)
- Agriculture et agro-alimentaire (Plan Maroc Vert)
- Développement durable et environnement (Charte environnement)
- Développement humain
- Éducation, enseignement supérieur et recherche scientifique

Le second volet de cette stratégie vise à encourager la structuration de réseaux de compétences, géographiques et thématiques, dans les pays de résidence. Relais privilégiés d'informations et d'échanges, ces réseaux permettent une grande réactivité lors de l'identification des compétences recherchées au niveau local.

Enfin, le troisième volet vise à inscrire, autant que faire se peut, ces partenariats dans le cadre de coopérations bilatérales qui associent à la fois le marocain du monde, le pays de résidence et le Maroc.

Dans le but de concrétiser sa stratégie de mobilisation, le MCMRE a réalisé les actions suivantes :

Etude portant sur l'évaluation du Fincome ;

Validation des axes de stratégie visant la relance du programme de mobilisation ;

Organisation de la 1ère Université des compétences marocaines à l'étranger consacrée à l'Allemagne ;

Convention cadre de partenariat avec le réseau Deutsch-Marokkanisches Kompetenznetzwerk DMK ;

Rencontre sur la Charte de l'environnement et du développement durable : quelles contributions de la communauté marocaine à l'étranger ;

Premier Forum des jeunes marocains du monde à Ifrane en juillet 2010.

Rencontre avec les compétences de Belgique à Bruxelles en décembre 2010

Rencontre avec les compétences du Canada à Montréal en novembre 2010 puis à Rabat en mai 2011

Rencontre avec les investisseurs MRE du Royaume-Uni en Janvier 2011

Le Forum Médical des Marocains du Monde, le 25 juin prochain à Paris.

Notre programme pour les prochains mois prévoit plusieurs manifestations de ce genre qui amplifieront notre action de réseautage et de mobilisation des compétences.

Source: MCMRE (Maroc)

Comptabilité Far Ouest Inc. www.farwestaccounting.com



- Accounting / Comptabilité
- Income Taxes / Impôt
- Corporation Taxes / Fiscalité
- Financial Statements / Etat de Synthèse


Rashid Abdur, B.Sc. M.B.A. CMA
Comptable Financier Certifié

673, Jean-Talon Ouest, Suite B, Montréal (Qc) H3N 1S1
Tél.: 514-277-1222 Fax: 514-807-3710

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)

Familial
Immigration
Criminel



Membre du barreau du Québec

45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
Tél. 450-396-4004 ou 514-699-1888 Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca



ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine, instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
(Autobus 67 ou 197)
Tél. (514) 729 6330



Nous louons les Voitures pour l'examen

EXAMEN

La diversité : Quel enjeu?

Les 26 et 27 mai, Gérard Bouchard est revenu à la charge du dossier des accommodements sous le thème de l'interculturalisme, choisi thème central d'un symposium, qui a eu lieu à Montréal, durant ces deux jours. Il convia à cette rencontre d'envergure, des experts surtout européens, appelés à échanger sur leurs théories et expériences, afin d'éclairer les politiques de gestion de la diversité; soit les politiques d'immigration. Mais quel enjeu, la diversité suscite, pour gagner tant d'intérêt ?



Par Brahim Benyoucef,
Ph.D., Expert consultant

C'est un enjeu sociétal de grande importance, qui nous renvoie au contexte de la mondialisation, qui facilite la mobilité des populations de diverses origines, à aller s'installer, là ou un besoin de peuplement se fait sentir; soit dans des pays d'émigration. La mondialisation devient négation de lieu; mais aussi concentration physique de différentes cultures, dans un espace commun; c'est ainsi que la métaphore, qualifiant le monde d'un gros village prend son sens.

À partir du moment où l'on dépasse le contexte des espaces culturels homogènes, pour atteindre des dimensions de diversité intense, qu'il devient intéressant et même capital, de rechercher les modalités de gestion de cette diversité, afin d'optimiser les conditions de développement et prévenir celles de conflits. C'est dans ce sens que l'enjeu prend sa dimension sociétale. C'est aussi dans ce contexte que sont évaluées les politiques d'immigration, à savoir si le fait de recevoir des flux diversifiés, pour résorber le déficit en peuplement et pour équilibrer la situation démographique face au vieillissement de la population, donne des résultats escomptés ou pas?

Diversité en question ?

La diversité aussi bien naturelle que culturelle est un aspect de la vie. La vie est générée grâce à la complémentarité des opposants différents.

Beaucoup de penseurs et philosophes se sont intéressés au thème de la diversité, pour en tisser des théories. La plupart de ceux-ci, dont l'illustre sociologue et philosophe allemand Max Weber, voit dans la diversité le moteur de l'innovation et par conséquent du développement culturel; dans le sens où les éléments différents ont le plus tendance à interagir et, grâce à cette interaction que l'innovation est générée.

Malheureusement certains viennent de temps en temps pour justifier des politiques de recul, profiter de situations exceptionnelles, afin de remettre en cause le bien fondé de la diversité. Débat biaisé, car ce n'est pas la diversité à blâmer mais les conditions dans lesquelles intervient cette diversité. Il est établi que la diversité peut aussi bien générer développement si celle-ci se déroule dans des conditions d'adhésion et, peut aussi causer des conflits et ennuis si elle intervient dans des conditions d'exclusion; et c'est bien le point le plus crucial que l'on écarte souvent de la ligne de compte, volontairement pour faciliter la voie, à ceux qui veulent remettre en question le bien fondé de la diversité et de la rencontre positive de la différence.

Exclusion et adhésion? L'exclusion, c'est refuser à l'autre son droit à la différence, de lui refuser le droit d'accès à ses droits et à l'espace public, le droit de rêver, pour cause de sa différencec'est aussi entretenir chez lui le sentiment qu'il n'est pas citoyen à part entière; très vite le lien avec la discrimination, le racisme, l'inégalité et l'injustice s'installe et des passerelles se mettent à l'œuvre. L'adhésion, c'est au contraire nourrir chez l'autre, grâce à des gestes et actes concrets, le sentiment qu'il fait partie à part entière d'un tout, lui reconnaissant droit à la différence, respect à son identité et lui y accordant pleine place.

Exclure une personne de l'emploi, l'humilier, tenir à son endroit des propos haineux et discriminatoires, manifester du mépris à son égard pour cause de sa différence, ce sont toutes des formes d'exclusion. Ce ne sont pas de simples gestes; car à force de se répéter, finissent par développer une culture d'hostilité et de phobie de l'autre. C'est là où les politiques dont les effets peuvent développer telle ou l'autre des tendances, prennent leur importance et leur intérêt. Une politique qui recherche l'harmonie ou qui incite à la haine et au racisme n'a pas valeur égale. Reconnaître la différence, c'est aussi chercher les moyens d'inclure sans effacer, sans aliéner et c'est ça le défi; se faire reconnaître c'est aussi chercher les moyens d'adhérer au tout, à un consensus qui donne une identité au tout. Un juste milieu et un juste équilibre sont requis pour retrouver cette harmonie. C'est bien en ayant une identité confirmée que l'on atteint l'équilibre indispensable pour bâtir des liens avec l'autre

Parmi les politiques, trois formes ou modèles sont en vigueur, soit le multiculturalisme, l'interculturalisme et l'assimilationnisme; des politiques qui se questionnent et confrontent leurs résultats. En dépit de leurs différences fondamentales, allant de celles qui se veulent inclusives, jusqu'à celles qui recherchent la neutralisation des identités et l'effacement des individualités au profit d'une assimilation hégémonique, il est à prendre conscience que les résultats dépendent des conditions que chacune des formules offre.

Pour une politique en quête d'harmonie :

1. Épargner le débat sur la diversité, des manœuvres politiciennes et électoraliste et des manipulations et sensationnalisme des medias
2. Approcher les questions de culture et de société d'une façon critique et non dogmatique et idéologique;
3. Prévoir des politiques participatives d'intégration, pour nourrir le sentiment d'adhésion et reconforter les identités enchevêtrées.
4. Renforcer l'intégration par l'emploi et l'accès équitable aux droits et à l'espace public, car cela renforce le sentiment d'adhésion et favorise les échanges;
5. Laisser le temps et offrir les conditions favorables au processus de rapprochement pour faire son chemin. Le processus de rapprochement intervient grâce à l'échange des codes; dans le sens où les cultures sont des registres codés et, il est nécessaire d'échanger les codes, pour instaurer le climat d'harmonie, effacer le préjugé et combattre la phobie de l'autre.
6. Les conditions favorables à l'adhésion des individus et des groupes, renforcent les identités et les équilibres et permettent à ceux-ci de dépasser les individualités et d'engager le processus de croisement interculturel, aboutissant à la construction ensemble d'une identité commune et inclusive
7. Ceci dit, un consensus minimal est indispensable autour de valeurs communes, et un effort à déployer par tout chacun, individus, groupes et associations, afin que soit à la fois reconnue la différence et que soit reconnue et respectée la toile de fond, pour bâtir ensemble cette identité commune et inclusive.

Fondamentalisme Islamiste et Droite Évangéliste

L'équation similaire

Immigration et diversité...



Par : Kamal Benkirane
e.passerelle@gmail.com
www.e-passerelle.ca

Il n'y a pas que la méfiance envers la montée des mouvements fondamentalistes islamistes qui inquiète en occident, la Droite Évangéliste aussi, bien que rarement médiatisée, est bien présente, d'autant plus que les médias font leurs choix de propagande en suivant la courbe du mouvement qui serait plus vendeur auprès du lectorat.

Fondamentalisme islamique, crainte légitime?

Le fondamentalisme islamiste, revendiquant un islam pur de tout scories, représente un dilemme certain pour les dirigeants occidentaux vu les conceptions du jhaddisme prôné par certains groupes et vu aussi les divergences extrêmes sur certains concepts dont celui de la laïcité.

Les radicaux d'al Qaida, adeptes du Wahhabisme, militants contre les politiques américaines au monde musulman et militant pour la cause palestinienne encourent des craintes réelles en Occident en tenant pour acquis la manipulation d'une frange de déshérités, souvent musulmans, sur des idéologies destructrices d'un Islam théocratique.

Les ramifications d'ordre politico-religieuses au Moyen-Orient n'en demeurent pas moins une justification effective de cette mouvance qui se prononce aussi contre le sionisme. Une guerre médiatique est fatalement déclenchée de part et d'autre, mettant en exergue les dissidences des deux belligérants évangélistes et islamistes dans une logique de coudées franches, et de glorification des référents religieux

par la légitimité de la force et du pouvoir dominant.

Les revers de la droite évangéliste

Aux États-Unis, on estime entre 10 et 20 millions le nombre de chrétiens évangéliques manifestant une sympathie réelle pour Israël. Selon Célia Belin, politologue et chercheur associé au Centre Thucydide, ce phénomène est lié à la montée en puissance d'une droite libertarienne, ultraconservatrice et anti-fédéral. Ces chrétiens évangéliques fondent leur soutien au sionisme sur la conviction que le rassemblement des juifs en Terre sainte est un préalable à leur conversion au christianisme ou à leur damnation.

Les revers de cette Droite Évangéliste n'en sont pas moins ostentatoires. Alimenté par une Droite lobbyiste ultra conservatrice qui fait de son obsession pour la sécurité d'Israël son cheval de Troie, on rappellera il y a quelques mois de cela ce pasteur américain, Terry Jones, qui est allé jusqu'à vouloir brûler le coran sous des prétextes à référents religieux, et relatifs aussi aux événements du 11 septembre!

Au Canada, certains leaders évangéliques ont un accès privilégié à des députés et sénateurs conservateurs. Ainsi, Faytene Kryskow, une jeune leader évangélique qui prêche au Canada et aux États-Unis a un accès privilégié au Parlement. Elle détient un rare laissez-passer qui lui permet de rencontrer députés et sénateurs. C'est le cas aussi de Rod Bruinooge, un député de Winnipeg, souvent présent dans les cérémonies de prière de Faytene Kryskow et qui exerce une certaine influence aussi sur les députés.

La manipulation des masses est très présente dans cet imbroglio. La stratégie de la distraction entre en jeu comme élément primordial pour contrôler socialement le public.

Les masses médias tentent ainsi de maintenir le public dans l'ignorance et la bêtise, et font en sorte que ce public soit incapable de comprendre les technologies et les méthodes utilisées pour son contrôle. Elles tentent, à travers les informations éparpillées et leurs sources diversifiées, de détourner l'at-

tention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes. Le public se trouve souvent incapable de faire des lectures authentiques du fait politique tant la manipulation de son registre émotionnel va jusqu'à l'implantation des idées, des désirs, des peurs, des pulsions, etc.

Du côté de chez Québec

L'affaire CHOI-FM a interpellé beaucoup de québécois sur l'existence d'un discours de droite. L'animateur Jeff Filion tenait, quant à lui, des propos qui le rattachaient effectivement à la Droite américaine.

Le magazine (Égards) qui défend une vision de droite conventionnelle au Québec, et où on retrouve tous les thèmes du conservatisme traditionaliste: religion, culte du passé, pessimisme quant à l'avenir de la civilisation, obsession de l'homosexualité, etc. Ainsi, dans cette courbe contrôlée par les médias, on en est à parler que très peu du nombre de femmes violentées au Québec par des fondamentalistes chrétiens ou le traitement indécent des enfants et des femmes par des protestants orthodoxes!

Or, en focusant sur d'autres thèmes, la victimisation, prôné par les médias, alimente l'animosité envers l'autre, secoue l'étendard de la guerre froide, de la culpabilisation de l'autre et donc de son rejet total.

Il s'agit de débattre sur la manière de déplacer le concept de la force dominante vers la nécessité de faire en sorte à ce que les religions ne soient plus seulement une sorte de refuge émotionnel contre les agressions de la société marchande, et des puissances étrangères.

Les similitudes entre ces deux mouvances doivent être nuancées par l'ouverture philosophique qui est plus que jamais nécessaire dans le dialogue et la coopération interdisciplinaire avec les autres sciences et pratiques sociales.

J.

À l'attention de Mme Weil: L'inconvénient des quotas par origine

Le mois dernier, la ministre Kathleen Weil a publié un document de consultation présentant les orientations envisagées en matière d'immigration pour les prochaines années. On doit se réjouir du moment choisi pour cet exercice, à l'abri du climat électoral, peu propice à un débat serein sur le sujet.

Ce document de consultation porte sur le nombre d'immigrants permanents que le Québec entend accueillir et sur la proportion relative des composantes (regroupement familial, réfugiés, immigrants économiques). Il décrit, en termes souvent très technocratiques, les modalités administratives qui encadrent la gestion du mouvement migratoire. Pour cette raison, il y a peu de chance que l'opinion publique s'émeuve des enjeux mis de l'avant. Les méthodes utilisées pour accepter, refuser ou encore retarder le traitement des demandes de résidence permanente ne risquent pas beaucoup d'être abordées. Il importerait pourtant qu'on s'y attarde davantage.

Jusqu'au milieu du XXe siècle, le Canada n'admettait pratiquement que des immigrants d'origine européenne, de préférence des Britanniques. Cette pratique s'inscrivait dans une idéologie générale de « hiérarchisation des races et des ethnies » contre laquelle les horreurs de la Deuxième Guerre Mondiale et le processus de décolonisation n'avaient pas tout à fait immunisé l'Occident.

Au cours des années 1960, cette méthode a été progressivement remplacée par une approche universelle et égalitaire, sans égard à la race, à la couleur, à la nationalité, à la religion, à la langue maternelle et au sexe. Quand le Québec a obtenu des pouvoirs lui permettant de choisir lui-même une proportion importante de ses immigrants, il a adhéré d'emblée à ce principe de non-discrimination, lequel s'harmonisait d'ailleurs tout à fait avec sa propre Charte des droits et libertés.

Mais en 2004, des dispositions surprenantes ont été introduites dans la Loi sur l'immigration. Prétextant que la sélection avait notamment pour objet de favoriser l'enrichissement du patrimoine socioculturel du Québec, il fut décidé que le nombre d'immigrants à admettre pourrait désormais être réparti par « bassin géographique ». Une clause fut même introduite autorisant la suspension de l'étude des

demandes en provenance d'un bassin ou d'un autre, autrement dit, à mettre en œuvre des quotas fondés sur l'origine géographique.

Dans le document rendu public ces derniers jours par la ministre Weil, on va un peu plus loin : essentiellement, on vise à limiter à 30 % la proportion des immigrants provenant de l'un ou l'autre bassin, notamment de l'Afrique. Quel que soit l'angle considéré, il s'agit là d'un retour à des pratiques en vigueur avant l'adoption des Chartes et inconciliables avec le principe d'universalité de la politique d'immigration et d'égalité des personnes devant la Loi.

Qu'en est-il des justificatifs invoqués à l'appui de ces mesures dignes d'une époque qu'on croyait révolue ?

L'argument de l'enrichissement du patrimoine socioculturel est pour le moins étonnant : pris au pied de la lettre, il devrait amener les autorités à concentrer leurs efforts de sélection partout, sauf en Europe, puisque la population québécoise, tant celle de vieille souche que celle issue de l'immigration, est massivement d'origine européenne.

On argue aussi des difficultés d'intégration rencontrées par les immigrants de certaines provenances. À cet égard, on doit considérer deux choses.

D'une part, différentes études ont mis en évidence la discrimination dont sont parfois l'objet les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Est-ce le rôle de l'État de conforter cette discrimination en l'étendant à la pratique même de la sélection? Ne serait-il pas plus productif de mettre en œuvre de meilleurs moyens pour la contrer? Poser la question, c'est y répondre.

D'autre part, avant d'accuser tous les employeurs québécois de racisme, il convient de prendre en considération un autre élément de la problématique. Il est plausible, pour ne pas dire probable que les connaissances linguistiques, la qualité de l'éducation reçue ou l'expérience acquise dans certains pays ne soient pas

toujours du niveau requis sur le marché québécois du travail, notamment parce que les vérifications faites lors de l'examen des candidatures ne sont pas suffisamment poussées (comme le laisse entendre, d'ailleurs, le document de consultation). Cela peut expliquer en partie le manque d'adéquation entre les compétences de certains immigrants et les besoins des employeurs québécois.

Ce qu'il faudrait alors, ce n'est pas tant l'instauration de quotas aveugles, fondés sur l'origine géographique (synonyme en réalité de race, de couleur ou d'ethnie) qu'une sélection plus soignée et plus rigoureuse, notamment au plan de l'évaluation des connaissances linguistiques, de la formation et des compétences professionnelles.

Naturellement, la mise en œuvre d'une telle approche requerrait de consacrer à la sélection davantage de ressources même si, dans un premier temps, une certaine diminution du volume des admissions pourrait en résulter. Et il faudrait surtout, de la part des autorités, une dose importante d'imagination et de courage.

Tenter de contenir la vague de l'immigration nord-africaine par des moyens dignes d'une autre époque n'est pas dans l'intérêt supérieur du Québec. Pour la première fois de notre histoire, le Québec est la destination privilégiée d'une immigration massivement francophone qui ne demande qu'à joindre les rangs de la majorité. L'adoption de mesures discriminatoires et vexantes à l'endroit de ces immigrants risque de les amener, comme d'autres qui les ont précédés, à se détourner de la majorité francophone et à aller contribuer, eux aussi, à la marginalisation du seul peuple francophone d'Amérique du Nord.

Liste des signataires (par ordre alphabétique)

- ◆ Pierre Anctil, professeur titulaire au département d'histoire de l'Université d'Ottawa et autrefois président du

Suite : Page 11

À l'attention de Mme Weil: L'inconvénient des quotas par origine

Suite de la page 10

Conseil des relations interculturelles du Québec (2002-2003);

- ◆ Françoise Armand, Professeure titulaire, Département de didactique Université de Montréal;
- ◆ Mireille Baillargeon, professionnelle retraitée de la direction de la recherche du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
- ◆ Alain Bélanger, Professeur-chercheur, Directeur des programmes de démographie, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation Culture Société
- ◆ André Boisclair, Consultant, développement stratégique et affaires publiques, Ex-ministre des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, de 1996 à 1998;
- ◆ Gérard Bouchard, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'étude comparée des imaginaires collectifs, Université du Québec à Chicoutimi, Co-président en 2007-2008, de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles;
- ◆ François Crépeau, Professeur de Droit international public, Faculté de Droit, Université McGill;
- ◆ Micheline Dumont, Historienne, Professeure émérite, Université de Sherbrooke;
- ◆ Madeleine Gagné, retraitée, ex-directrice de la recherche et ex-sous-ministre-adjointe au Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec;
- ◆ Élisabeth Garant, directrice générale, Centre justice et foi, Revue Relations;
- ◆ Micheline Labelle, professeure titulaire, Titulaire de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal;
- ◆ Annick Lenoir, Professeure agrégée, Département de Service social, Université de Sherbrooke;
- ◆ Guillaume Marois, démographe;
- ◆ Marie McAndrew, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques, Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, Codirectrice du Centre d'études ethniques des universités montréalaises;
- ◆ Victor Piché, Chercheur associé, Chaire Oppenheimer en droit international public, Université McGill;
- ◆ Gérard Pinsonneault, professionnel retraité de la direction de la recherche du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, Chercheur associé à la Chaire en relations ethniques de l'Université de Montréal;
- ◆ Maryse Potvin, Professeure agrégée, Département d'Éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal ;
- ◆ Stephan Reichhold, Directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes;
- ◆ Jean Renaud, professeur émérite, Département de sociologie, Université de Montréal, Ex-directeur du Centre d'études ethniques des universités montréalaises;
- ◆ Gisèle Ste-Marie, professionnelle retraitée de la direction de la recherche du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec;
- ◆ Michèle Vatz Laaroussi, Professeure titulaire, Département de service social, Université de Sherbrooke;
- ◆ Responsable Réseau international de recherche sur l'immigration en dehors des grands centres;
- ◆ Bilkis Vissandjee, Professeure titulaire, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal;
- ◆ Daniel Weinstock, professeur titulaire, Département de philosophie, Université de Montréal, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique, Directeur du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal .

AMNA CHAKIB, I.L.B

DROIT CRIMINEL
DROIT PÉNAL
DROIT IMMIGRATION

(détention, perte de statut, renvoi)

460, St-Gabriel bureau 42 (Vieux Montréal) H2Y 2Z9

TÉL : (514) 875-8808

FAX : (514) 392-7766



École de conduite

INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
Cours jour, soir et fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais et Arabe

1392, Jean Talon Est
Montréal, Qc H2E 1S4
(Métro Fabre)

Nous louons
les voitures
pour l'examen

Tél. (514) 593-2886

Voire sécurité, notre priorité !

L'école communautaire pour lutter contre le décrochage scolaire

Lors de notre récent séjour au Maroc, nous fumes agréablement surpris par le concept d'écoles communautaires, mis de l'avant par l'association Tighza Atlas de développement (ATAD); Concept qui permet d'éviter aux élèves, du milieu rural, méritants mais handicapés par l'éloignement et la pauvreté, d'abandonner l'école, et ce, dès le primaire !

L'ATAD est une organisation non gouvernementale sans but lucratif créée le 3 septembre 2000, dans le Moyen Atlas marocain par un groupe de docteurs, d'ingénieurs, de fonctionnaires et de simples citoyens, majoritairement issus de la région, et qui ont à cœur le développement économique et social de ce coin du pays où sévit, entre autre, la pauvreté et l'analphabétisme.

ACTIVITÉS DÉJÀ RÉALISÉES

Durant ses quasi 11 années d'existence, cette ONG s'est distinguée au niveau national par :

- Organisation périodiquement des compétitions culturelles et sportives pour les jeunes.
- Réalisation d'un programme d'alphabétisation pour femmes et jeunes filles ;
- Distribution, annuellement, des cartables au profit des enfants nécessiteux de la première année fondamentale en plus d'actes de solidarité (vêtements) ;
- Organisation des séminaires sur le rôle des associations et le management associatif au profit des associations locales de la région de KHENIFRA;
- Organisation des journées de formation sur la culture et la langue amazighe
- Acquisition d'une bibliothèque;
- Organisation annuelle des colonies de vacance depuis 2003;
- Réalisation du projet de restructuration de l'école de Tighza;
- Acquisition d'un bus pour transporter les étudiants du Tighza au Lycée Oum Rabie
- Construction et gestion depuis 2005 d'une maison d'accueil (Dar Taliba et Talib) au profit de 251 élèves du collège de Tighza.
- Réalisation d'un programme de renforcement institutionnel au profit des associations locales.
- Réalisation de deux projets de renforcement des capacités de la femme



rurale (400 caprins au profit de 60 femmes)

- Réalisation du projet de dotation en eau potable du douar Afoud Jamaà au profit de 25 foyers.

- Gestion du complexe social de M'ritt pour femmes, handicapés et associations (190 filles et plus de 30 handicapés).

- Construction et gestion d'une maison d'accueil pour les élèves des écoles d'Ait ATHMAN (120 élèves) dans le cadre de l'école communautaire.



CONCEPT DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE

Fort de son expérience en matière de lutte contre l'abandon scolaire et l'amélioration des prestations de l'école

publique dans le monde rurale et vu également son expertise en matière de gestion des maisons d'accueil en l'occurrence celle de Tighza (Région de M'Rirt), l'ATAD a conclu que pour généraliser la scolarisation dans sa région d'intervention et en même temps rehausser la qualité d'enseignement pour permettre à une grande partie des élèves du monde rural d'atteindre un niveau supérieur de scolarité (minimum le lycée) il faut résoudre les principaux problèmes suivants :

- L'éloignement de l'école par rapport à la population qui vit dans une géographie très dispersée (les enfants font chaque jour en moyenne 10 km (aller et retour) pour arriver à l'école ;

- Le sureffectif des élèves dans les classes ce qui impacte négativement la rentabilité des instituteurs et le niveau de l'enseignement;

- L'absence répétée des enseignants vu le manque d'infrastructure de base pour se déplacer aux établissements scolaires;

- Le désengagement des familles pour la scolarisation de leurs enfants ;

- L'exploitation des élèves dans l'agriculture au détriment de leur scolarisation ;

- L'abandon scolaire des filles en vu, d'une part, de les faire travailler dans les

À suivre : Page 13

L'école communautaire pour lutter contre le décrochage scolaire

Suite de la page 12

chantiers et à la maison et, d'autre part, à cause du manque, dans l'école, d'infrastructures appropriées (culture masculine) ;

- L'absence de suivi et de contrôle de la qualité de l'enseignement par les autorités compétentes (délégation éducation nationale) ;

- L'absence d'activités culturelles et de distraction envers les élèves pour les sensibiliser et les motiver contre l'abandon scolaire ;

- Le manque de stratégie réelle de développement de la scolarisation dans la région.

Pour ce, et afin d'endiguer le décrochage scolaire surtout parmi la gente féminine, l'ATAD a transformé l'école primaire d'Ait Athman (Région de M'Rirt, Khénifra) en "école communautaire" par la construction de deux dortoirs (d'une capacité de 56 lits chacun, l'un pour les filles et l'autre pour les garçons) ainsi que d'une cuisine approvisionnée grâce à des bourses du ministère de l'éducation nationale et des dons de l'association "Banque Alimentaire Casa", d'un réfectoire et d'infrastructure sanitaires.

IL est à souligner que ce projet fut mené à bon terme grâce au partenariat de l'ATAD avec la commune rurale d'El Hammam qui a fourni le terrain pour la construction, l'ONG espagnole Ayuda Solidaria qui a participé au financement et le ministère de l'éducation nationale pour les équipements.

Grâce à cette initiative, force est de constater que :

- 120 élèves poursuivent leur scolarisation dans des conditions matérielles satisfaisantes ;

- 20 élèves en plus prennent leurs repas à l'internat et participent à toutes les activités de la maison d'accueil

- Le taux d'abandon scolaire est réduit d'un grand pourcentage (surtout au niveau des filles)

- Un climat très favorable pour l'évolution normale de l'enfant (accompagnement, animation, esprit de groupe...) est créé;

- L'amélioration très sensible du niveau de scolarisation est perceptible;

- Le sentiment de joie de rester à l'école même les weekends domine chez les



élèves;

- Un engagement fort de l'administration et des enseignants de l'école dans l'accompagnement des élèves est manifeste;

- L'amélioration de la situation et le soulagement auprès des instituteurs, que ce soit au niveau des annexes (moins d'effectifs donc plus de spécialisation) qu'au niveau de la centrale (rapprochement par rapport à la ville et qualité améliorée de vie) sont visibles;

- Une forte demande de dupliquer cette expérience dans d'autres régions marginalisées est constatée;

- L'esprit de citoyenneté est créé et renforcé;

- Un droit du troisième millénaire est en train de se réaliser.

APPEL AUX ONG CANADIENNES

Ce que nous avons constaté de visu sur le terrain, comme sérieux et dévouement pour la cause des plus démunis de la part de cette association, nous amène à lancer un appel aux ONG canadiennes pour aider l'ATAD à aller encore plus loin pour réaliser ses objectifs en matière de:

- Promotion de l'entraide et la participation de la population dans les projets de développement local ;

- Développement économique, social et culturel au niveau local, régional et national ;

- Conservation de l'environnement ;

- Organisation des activités culturelles, sociales et sportives ;

- Intégration de la femme dans le développement local ;

- Lutte contre l'analphabétisme et participation dans l'éducation parallèle ;

- Assistance à l'enfance et création du climat favorable pour son développement ;

- Intégration et l'assistance des handicapés.

Un partenariat avec l'ATAD et ses homologues canadiennes serait le bienvenu surtout pour généraliser cette expérience de l'école communautaire vers d'autres régions défavorisées. Ceci sans oublier l'aide pour combler les besoins nombreux qui vont du matériel didactique à l'équipement informatique, en passant par les fournitures scolaires et les tenues vestimentaires pour affronter l'hiver rigoureux de la montagne.

CONTACT

Association Tighza Atlas pour le Développement

60, B.P 10 Tighza, centre M'irt, Khénifra (Maroc)

E-mail : asstighza@yahoo.fr

Téléphone : (011 212) 6 68 18 69 19 ou (011 212) 5 35 39 16 06

Fax : (011 212) 5 35 39 07 91 ou (011 212) 5 35 39 11 33

Communiqué: Projet de réfection de l'échangeur Turcot

Pour une vision moderne de la mobilité!

Le gouvernement Charest s'enfoncé dans sa vision archaïque en proposant toujours un projet Turcot qui accentuera la dépendance à l'automobile dans la région métropolitaine pour des décennies à venir. Non seulement ce nouveau Turcot augmentera les impacts sur l'environnement, la santé et les milieux de vie, il ne réglera pas les problèmes de congestion que le gouvernement prétend vouloir résoudre. Tout ceci, pour la somme de 3 milliards de dollars tirés des fonds publics. Est-ce vraiment le genre de projet dont Montréal et le Québec ont besoin?

Le 4 juin, des centaines de citoyens ont marché dans les rues de Montréal avec la coalition Mobilisation Turcot pour répondre « non ». Vêtus de leurs plus beaux habits rétro pour rappeler l'époque à laquelle appartient le projet du gouvernement, ils ont exprimé leur volonté ferme d'obtenir un projet digne du 21^e siècle. Ils étaient appuyés par des dizaines d'élus des trois paliers de gouvernement et des représentants d'organismes locaux, régionaux et nationaux.

La santé et la qualité de vie en milieu urbain sont en jeu

Shannon Franssen, porte-parole de Mobilisation Turcot, a rappelé les impacts du trafic routier sur les quartiers environnants. « Une étude de la Direction de santé publique de Montréal parue la semaine dernière indique que les enfants de Saint-Henri sont les plus exposés à la pollution engendrée par la proximité d'autoroutes », a-t-elle signalé. Éric Notebaert, de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, a complété le tableau des impacts de Turcot sur la santé : augmentation marquée des risques de maladie pulmonaires et cardiovasculaires; de cancer du poumon, du sein,

de la prostate; de donner naissance à un bébé prématuré ou de petit poids, etc. Le Dr Notebaert a souligné que « le CUSM, un des deux futurs mégahôpitaux de Montréal, ainsi que des hôpitaux pour enfants seront construits dans la zone de 200 m bordant les autoroutes dans laquelle on a observé des atteintes graves à la santé ».

Rappelons également qu'une centaine de ménages seront expropriés. « À l'heure de la lutte contre l'étalement urbain, il est inconcevable qu'on détruise des logements au centre-ville pour augmenter le nombre de voies autoroutières », a ajouté Mme Franssen.

Les émissions de GES continueront de s'accroître

Daniel Breton, co-fondateur de Maitres Chez Nous – 21^e siècle, a questionné les intentions du premier ministre dans la lutte contre les changements climatiques : « Comment M. Charest peut-il à la fois prétendre vouloir réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du Québec d'ici 2020 tout en ne prévoyant rien, dans le plus grand projet d'infrastructures routières de la province, pour améliorer notre bilan? ». Le secteur du transport est responsable de 40% des GES au Québec et de 50% à Montréal.

Un projet inefficace et coûteux

Alors que l'autoroute Décarie, axe stratégique de l'économie du Québec qui relie la rive nord du Saint-Laurent aux marchés américains via Montréal, est déjà sursaturée par la circulation quotidienne, le projet du gouvernement viendra y accentuer les problèmes de congestion. Comme l'explique Pierre Brisset, du Groupe de recherche urbaine Hochelaga-Maisonneuve, « l'autoroute Ville-Marie, empruntée principalement par des navetteurs pour leurs déplacements domicile-

travail, est responsable de la surutilisation de Décarie en y amenant quotidiennement 35 000 véhicules de plus que ce pourquoi elle a été conçue. Pour permettre de soulager Décarie, le nouveau Turcot devrait réduire la capacité de Ville-Marie et y intégrer du transport en commun. C'est tout le contraire qui est prévu dans le projet du MTQ! ». Les coûts de la congestion à Montréal sont évalués à 1,4 milliard de dollars annuellement. Ces coûts liés à la congestion dans l'échangeur et sur les axes qui y conduisent pourraient doubler dès 2020 en raison de l'augmentation de la circulation qu'entraînera le projet sur Ville-Marie.

Il est encore temps d'agir!

Les participants à la marche interpellent le premier ministre, M. Jean Charest, le ministre des Transports, M. Sam Hamad, le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay et leur demandent une nouvelle fois d'agir en cohérence avec leurs politiques environnementales, économiques et de santé publique. Ils leur demandent d'adopter et de mettre en œuvre une vision moderne de la mobilité des personnes et des biens pour Montréal et pour le Québec et de revoir le projet Turcot en y intégrant une offre structurante de transport collectif afin de réduire la dépendance à l'automobile et enfin permettre au Québec d'entrer dans le 21^e siècle.

La « Déclaration citoyenne pour les déplacements du 21^e siècle » est disponible sur le site de Mobilisation Turcot : www.mobilisation-turcot.info

Source:

Mobilisation Turcot

mob.turcot@gmail.com

<http://www.mobilisation-turcot.info/>

La ministre Kathleen Weil rappelle l'importance stratégique de l'immigration pour l'économie du Québec



Conférencière invitée à la 17e Conférence de Montréal, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, s'est prononcée, en présence de partenaires économiques, sur le caractère stratégique de l'immigration pour le développement économique et social du Québec.

La ministre rappelle « que l'immigration est un investissement pour notre société et que l'accueil d'une main-d'œuvre qualifiée issue de l'immigration est un incontournable pour assurer la prospérité du Québec ».

Dans le contexte où plusieurs pays mettent en place des mesures pour attirer chez eux des travailleurs qualifiés, le Québec se positionne en tant que pôle d'attraction mondial. Pour répondre aux besoins des entreprises québécoises, le gouvernement s'est doté de moyens concrets qui facilitent la mobilité de cette main-d'œuvre qualifiée, notamment en créant des partenariats internationaux.

Le défi de l'intégration : une responsabilité partagée

« La condition pour recruter, attirer et retenir au Québec des travailleuses et des travailleurs immigrants parmi les meilleurs consiste à leur donner accès à un emploi à la hauteur de leurs compétences. Du point de vue d'un employeur, il devrait aller de soi de maximiser le potentiel de la main-d'œuvre disponible. Sans cela, nous nous privons de ressources formées et qualifiées », a souligné la ministre Kathleen Weil.

D'ailleurs, de plus en plus d'employeurs démontrent leur intérêt pour rencontrer et embaucher des travailleurs immigrants.

Lors d'une récente mission en France organisée pour les employeurs par le Ministère, en collaboration avec Emploi-Québec et l'organisme français Pôle emploi international, une trentaine d'entreprises ont rencontré un nombre important de candidats potentiels dans le but de pourvoir 700 postes impossibles à pourvoir par la main-d'œuvre locale.

Les besoins des employeurs à l'heure de la mobilité de la main-d'œuvre

Une quarantaine d'employeurs ont d'ailleurs été invités à s'exprimer sur leurs besoins et leurs défis lors d'une table ronde qui a eu lieu le 6 juin dans le cadre de la Conférence de Montréal sur le thème Regards croisés Québec-France : les entreprises à l'heure de la mobilité.

Plusieurs actions ont été mises en place pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et résoudre les problèmes de rareté de personnel qualifié pour les entreprises québécoises,

notamment des ententes entre la France et le Québec qui permettent la création d'un espace économique et facilitent la mobilité des personnes.

Signalons, par exemple, l'entente signée en novembre dernier relative à la mobilité professionnelle et l'intégration des migrants qui vise à faciliter l'obtention des autorisations de séjour et l'intégration professionnelle et à favoriser une mobilité circulaire des professionnels entre les deux territoires. Cette entente est complémentaire à celle sur la reconnaissance des qualifications professionnelles en vue de faciliter l'exercice des métiers et professions réglementés intervenue entre MM. Jean Charest et Nicolas Sarkozy en 2008.

« On constate que les employeurs se tournent de plus en plus vers une main-d'œuvre diversifiée et nous agissons, comme gouvernement, sur les obstacles qui subsistent à cet égard et encourageons les employeurs à investir dans cette diversité », a conclu la ministre.

La table ronde a été coprésidée par Mme Claire Deronzier, sous-ministre adjointe à l'Intégration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, et par M. Kacim Kellal, chef du Service des affaires internationales et du développement solidaire au ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration de France.

Source: D'après un communiqué du MICC

Entre le 2 et le 6 mai dernier, 15 millions de ménages au Canada, dont environ de 3 800 800 au Québec, ont reçu leur trousse jaune du recensement.

Les trousse jaunes du recensement reçues par tous les ménages canadiens contiennent soit une lettre les invitant à remplir leur questionnaire de recensement en ligne, soit une version papier de celui-ci. Dans les deux cas, un code d'accès sécurisé unique de 15 chiffres permet d'accéder au formulaire en ligne. M. Guy Oddo, directeur de la région de l'Est, a affirmé : « le mode de réponse en ligne est une option pratique et sécuritaire. En plus d'être facile pour les Canadiens, le traitement des données est ainsi moins coûteux pour l'Agence, puisqu'il n'y a pas de saisie supplémentaire de données à faire par la suite. » Les canadiens qui le préfèrent peuvent aussi répondre sur une copie papier du questionnaire.

Contenu du questionnaire

Le recensement contient 10 questions sur les données démographiques de base telles que l'âge et le sexe, la langue maternelle, la langue parlée à la maison et l'état matrimonial. On y retrouve également une question qui porte sur le consentement à divulguer les données personnelles des répondants dans 92 ans pour des fins de recherches généalogiques.

Une opération d'envergure

À travers le Canada 35 000 agents recenseurs, chefs d'équipe et adjoints au chef d'équipe travaillent à la collecte des données du recensement. Huit mille personnes ont été embauchées au Québec dont 2 800 dans la grande région de Montréal. Dès la mi-mai dans certains secteurs ruraux et à partir du début de juin dans les secteurs urbains, les agents recenseurs feront des suivis auprès des ménages qui n'auront pas rempli leur questionnaire de recensement. Rappelons qu'il est obligatoire de le remplir en vertu de la Loi sur la statistique.

La confidentialité : une priorité

La confidentialité est une priorité à Statistique Canada, qui prend toutes les pré-

cautions qui s'imposent pour protéger les données personnelles qu'elle recueille. Tout notre personnel a fait l'objet d'une vérification de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada et a prêté serment de discrétion en vertu de la Loi sur la statistique. Un employé qui briserait son serment de discrétion est passible de poursuites.

De l'information utile pour l'ensemble de la population canadienne

L'information recueillie par le recensement permet de tracer un portrait de la population canadienne, de suivre son évolution et de mesurer certaines tendances telles que le vieillissement de la population ou la connaissance des langues officielles. Les différents paliers de gouvernement sont de grands utilisateurs des données du recensement. Celles-ci sont importantes pour la planification des services à la population tels que l'emplacement des nouvelles garderies et des écoles, les services aux aînés et les services de protection des incendies. Les paiements de transfert du gouvernement aux provinces sont également calculés en fonction du compte de population de chaque province. Des organismes de charité, des représentants de différentes communautés ethniques et des entrepri-

ses privées sont aussi des utilisateurs de données du recensement.

L'Enquête nationale auprès des ménages

Durant les mois de mai et de juin, un ménage sur trois sera également invité à remplir le questionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages. Cette enquête contient 55 questions sur des sujets tels que la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et la mobilité. Elle recueille aussi des renseignements socioculturels tels que le pays de naissance et l'origine ethnique.

Statistique Canada rappelle à tous les citoyens de participer en grand nombre au Recensement de 2011 et à l'Enquête nationale auprès des ménages. Les données recueillies par ces deux enquêtes sont importantes pour toutes les collectivités du pays.

Le recensement a lieu tous les cinq ans

Le recensement est mené tous les cinq ans en vertu de la Loi sur la statistique. Statistique Canada, mène aussi plus de 350 enquêtes auprès des ménages, des individus et des entreprises canadiennes.

Pour plus de renseignements :

www.recensement2011.gc.ca



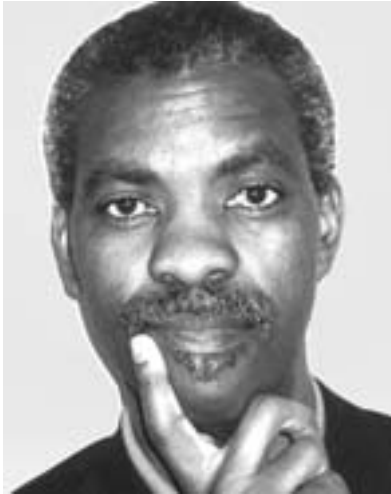
Cabanon Expert

Cabanon de toutes dimensions • Plan personnalisé
Patio • Terrasse (Bois traité, Fibre de verre) • Gazebo • Pergola

Danièle et Daniel Tél.: 514-923-5099
Tél.: 450-829-2088 Cell.: 450-288-5099

Retour sur les élections fédérales : Élections ou éjections !

Elle aura été lourde d'émotions, de toutes sortes. L'impensable est arrivé, sans que les concernés aient été impliqués pour lui ouvrir la porte. !



Par Francois Munyabagisha

Deux mots pour faire état des lieux, éjections et élection. Des ministres et des baobabs sont éjectés, sont élus des jeunes sans prétentions et sans envergure palpable. Personne ne serait fondé de s'en féliciter, personne n'aura mérité de s'en vouloir. Avec tous mes respects pour les électeurs, je trouve la note finale de ce scrutin assez médiocre, merci! Et le grand perdant, l'avenir du Canada.

En quatre ans, Harper aura le temps de nous mettre tous au pas, et de faire du Canada une monarchie de cowboys. Je n'en reviens pas ... Duceppe battu, Ignatieff battu, deux chefs pourtant brillants, selon d'autres évaluations! Qu'avons nous voté ce lundi 2 mai, vu le profil des candidats renvoyés au banc de touche à l'issue du scrutin? Je n'en reviens pas ... de que le Bloc aient perdu autant de châteaux au Québec, de ce que les libéraux aient été reniés par les Canadiens. Je n'en reviens pas ... de ce que le museleur des canadiens et le dernier leader humaniste de la scène internationale soit reconduit avec une confortable majorité!

Comment alors apprécier notre démocratie qui nous fait sombrer dans les pires des scénarios? Certains de nos nombreux sorciers analystes voient ce scrutin comme une révolution, la fin du séparatisme québécois et du cynisme politique des jeunes. D'autres disent qu'enfin le vrai monde s'est exprimé, pour rompre d'avec les illusions

d'un modernisme pacifiste utopiste et tourner résolument la page de la Trudeau-manie. Je n'en reviens pas, ... de penser que le Canada puisse être au fond un autre état américain. Mais je peux comprendre, au moins une chose: l'anguille sous roche.

Comme je l'ai déjà relevé dans plusieurs de mes précédents textes, nous les citoyens ordinaires, ne votons pas. Même le vote des gens lucides ne compte pas. Ça prend une majorité pour avoir droit à un sens. Qui vote alors, à notre place? Les sondeurs et les médias votent pour nous, par anticipation. Pensons un peu à une république bananière où le vote suit les ordres du pouvoir, moins à une cité d'électeurs illettrés qui comptent sur leurs enfants pour remplir le bulletin de vote, et mieux à un pays d'aveugles où les borgnes dictent les choix de couleurs et de directions. Qui décident de qui pour qui voter? Dans notre société les lobbies sont de grands décideurs, occultes et invisibles, qui échappent à tout contrôle par les électeurs. Ce sont eux et leurs mandants qui mènent le jeu. Sommes-nous en démocratie? Oui, tant que nous le croyons. Allons-nous continuer d'y croire? Sûrement! Car en plus d'être illettrés, nous sommes économiquement dépendants. Nous ne détenons donc pas aucun pouvoir de la démocratie.

La pire note au bulletin de ce scrutin revient, faut-il le dire et le redire, aux médias. Ils ont échoué l'examen d'aide à l'éducation et à l'information populaires, en favorisant l'illettrisme et le consumérisme au point que les opinions farfelues l'emportent sur les idées lumineuses et prometteuses. Les médias ont totalement coulé l'analyse critique des projets de sociétés portés par les partis, ayant loyalement surfé sur les imageries de sondeurs dont nous ignorons et la mission et les commanditaires. A part du Bloc, l'électeur moyen n'est pas informé des dangers et avancées associés aux autres partis. Il revenait aux leaders de partis de marteler leurs messages, objecteront les aveugles. Mais voici plutôt que les journalistes, chroniqueurs et éditorialistes médias monopolisent l'expression et ne permettent pas aux politiciens ni aux penseurs de s'exprimer librement. Invité sur le plateau média, le politicien est rarement traité avec dû respect, plutôt comme un énergumène de la rue. Rarement pour ne pas dire jamais, les médias généralistes qui

intéressent la majorité de la population, partagent équitablement leurs espaces avec les spécialistes, les penseurs et les politiciens. Ils les citent assez souvent hors contexte, les paraphrasent inutilement, les résumant voire les tronquent, s'en font des gags, etc, de façon ludique et irresponsable, non imputable. Et c'est là que ça se gâte. Qui leur dit que leurs idées et leurs perceptions, leurs voix et leurs plumes sont bien meilleures que celles des leaders ou des sages? Ca nous prend du ménage dans ce coin-là. Nos médias sont devenus au fur des ans comme les enfants rois à qui l'on sert des plats santé sans pouvoir les faire manger correctement. Que retiennent-ils de bon et de profond des idées des partis, des avis de penseurs ou gens de métiers? En général, ce sont les faiblesses ou les erreurs qui retiennent leur attention et sont diffusées en boucles. Comme dit un sage anonyme, ils ne parlent que du prêtre pervers que tous les prêtres sont égarés.

Les médias sont supposés être nos lanternes contre l'obscurité, et voici qu'il s'avère de plus en plus obscur autour de nous. Nous avons donc trop de médias de la noirceur et de la médiocrité. Le comble, ils se croient éclairants. Écœurant plutôt n'est-ce pas! Avec eux, nos centres de savoirs n'existent plus. Rarement et sommairement ils sont consultés pour nous éclairer. Par nos médias fantaisistes et anarchistes, nos temples de sagesses sont dépourillés de leur raison d'être et tombent en ruine. D'anciens lieux du culte hébergent des cinémas lorsque ce ne sont pas des porcheries. Et nous voici alors sans âme fêtant la destruction de nos ennemis et intronisant ceux qui nous promettent des prisons. Tel est le bilan des médias. Harper a sur un certain point raison. Bon nombre de médias ne méritent pas qu'on les fréquente, encore moins qu'on les écoute. S'ils n'étaient pas parrainés par des détenteurs du pouvoir économique, je recommanderais de les boycotter. Une chose me reste à espérer, que Harper majoritaire remette l'horloge médiatique à l'heure. Ou ce serait la fin idéologique, inopinée du Canada des cinquante dernières années. Tout demeure alors possible, je dirais même plus fort que jamais. Un brin de foi, et on voit des arbres émerger des eaux. Jeu de mots de passe, sondage et médias. Aux démocrates, salut!

Zakaria Haddani, Un passionné d'art et de parole

Ce Jeune-homme dynamique avoue sa patience infinie à l'art noble et essaye sans cesse de lui rendre un peu de sa brillance par ses différentes écritures.

Né en 1986 à Meknès (Maroc), Zakaria Haddani est un jeune artiste, parolier et compositeur. Et c'est dans le contexte de sa ville natale, riche en histoire et en authenticité, qu'il découvre et s'intéresse depuis son enfance à la diversité du patrimoine culturel et musical marocain et mondial.

En se consacrant à ces arts nobles, il entreprend de gros efforts pour redorer leur blason à travers un jeu d'écriture diversifié.

Production littéraire

Poète et parolier franco-arabe Zakaria choisit soigneusement ses thèmes d'après ce qu'il vit et ce qu'il sent.

Jusqu'à ce jour, il a produit deux divans en langue arabe et un divan en langue française.

- " Diwan Hamassat al Rouh " (Divan murmures d'âme).

- " Zajaliat Nabd al Fouad " (Divan coup de cœur).

- " Divan empreintes d'or vermeille ".

Les œuvres de ce jeune-homme se basent principalement sur des mots

faciles à retenir.

Outre ses productions littéraires, Zakaria fut impliqué dans la Production Artistiques par la :

- Préparation de l'album " Sart Ghrif " de l'artiste marocain Redouane Diri.

- Préparation des singles " Hada Hali " et " Lia Rej3i " et Ghrif w Barrani " pour les membres du groupe Maroc Espoirs (redouane Diri, Saber Lmaesto et Nezha Oubaid).

- Préparation de deux singles avec l'artiste Yassine Habibi (Lauréat de Munshid Sharjah Tv UAE)

- Préparation de quatre titres avec l'artiste marocain Khalid Ma7moud.

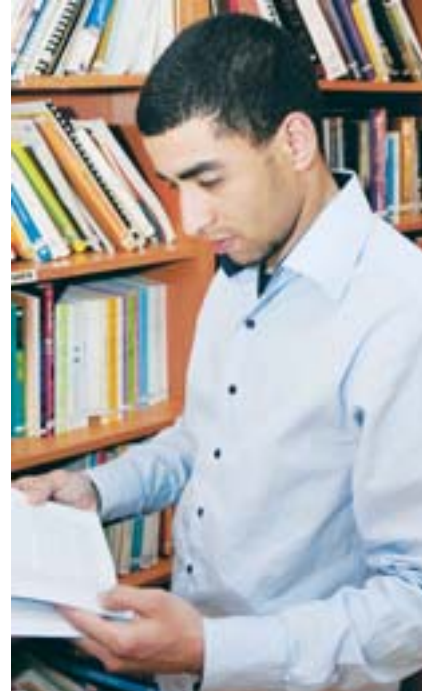
- Préparation de quelques chansons avec l'artiste Salahdine Mohssine lauréat du studio 2 M.

Rappelons que Zakaria est aussi :

- Membre du réseau des cultures urbaines.

- Membre de la coordination nationale de la fête de la musique au Maroc.

- Membre Fondateur du Groupe Wlad Lblad Band.



Du Coeur des ténèbres aux Voeux dangereux



Par Anne Campagna

Quel étudiant en littérature anglaise, film, communication, n'a pas eu à lire "Heart of Darkness" de Joseph Conrad, ce roman qui a servi de base créative au film Apocalypse now? Un petit rappel de ce grand classique que l'ancien étudiant d'Oxford Hector Macdonald remet en vedette en publiant son livre Voeux dangereux, éditions JC Lattès, ed.2006 (traduction française).

Au cœur des ténèbres (extrait de wikipedia)

"Le Roi des Belges", bateau sur lequel a navigué Joseph Conrad pour l'État indépendant du Congo Au cœur des ténèbres (titre original : Heart of Darkness) est une longue nouvelle de Joseph Conrad.

Elle relate le voyage d'un jeune officier de marine marchande britannique qui remonte le cours d'un fleuve (Congo?) au cœur de l'Afrique noire. Embauché par une compagnie belge, il doit rétablir des liens commerciaux avec le directeur d'un comptoir au cœur de la jungle, Kurtz, très efficace collecteur d'ivoire, mais dont on est sans nouvelles. Le périple se présente comme un lent éloignement de la civilisation et de l'humanité vers les aspects les plus sauvages et les plus primitifs de l'homme, à travers à la fois l'enfoncement dans une nature impénétrable et potentiellement menaçante, et la découverte progressive de la fascinante

et très sombre personnalité de Kurtz.

Le film Apocalypse Now de Coppola transpose le récit dans le contexte de la guerre du Viêt Nam. La trame (un bateau remontant une rivière au cœur de la jungle) et les thèmes abordés (la « déshumanisation » de l'homme au fur et à mesure qu'il remonte le fleuve) sont identiques.

Heart of darkness de Joseph Conrad était le premier livre à lire lors de mon année en Film and Communication à l'Université McGill.

Si le roman "Voeux dangereux" de Hector Macdonald s'apparente au classique de Joseph Conrad, il n'en demeure pas moins tout à fait original par la recherche poussée de contenu qu'a fait cet ex-étudiant d'Oxford dans le domaine de l'éthique pour produire son excellent roman. En fin de livre, il propose d'ailleurs aux lecteurs intéressés par le thème de son livre, l'éthique, plusieurs textes sur le sujet: Petit traité des grandes vertus, Being good, Godless morality, histoire de la philosophie occidentale et un titre sur les dangers de l'idéalisme moral: Evil: Inside human cruelty and violence". Le moins qu'on puisse dire c'est que voilà un étudiant qui a fait ses devoirs!

Voeux dangereux, son deuxième roman relate donc l'expédition de trois personnages partis à la rencontre d'un homme d'affaires américain ayant fait fortune dans le monde de la pornographie et qui s'est retiré dans un petit village reculé en Amérique centrale pour créer grâce à son argent une ville idéale selon ses propres critères soumettant ainsi ses habitants au code moral qu'il a lui-même édicté et publié. Il distribue des millions aux gens qui viennent le voir si ces derniers sont capables de lui prouver leur bonté

intrinsèque, sinon, il les oblige à se suicider, en les aidant si besoin est, pour dit-il "débarasser la société et en faire une société meilleure."

Hector Macdonald réussit à mettre le code moral en valeur puis à en renverser toutes les affirmations comme on retournerait d'un geste un gilet pour en faire voir toutes les coutures.

Ce code moral qu'on pourrait penser issu d'un cerveau malade ressemble étrangement à des discours qu'on a pu entendre dans les médias par certains gouvernements soit pour légitimer une invasion, une guerre, ou pire, un génocide. Paraissant pétri de bonnes valeurs au préalable, Hector Macdonald nous montre comment suivre de façon psychorigide ses enseignements tient de l'absurde et peut conduire aux pires atrocités, à l'annihilation de cette humanité dont pourtant le code moral est supposé en faire l'apologie.

L'auteur, par ce fait même, nous force à remettre en question toute idéologie à la base de comportements, que ce soit le capitalisme, le maoïsme ou n'importe quelle autre, ne serait-ce que les valeurs petites-bourgeoises dont sont pétris nos médias occidentaux ainsi que les journalistes à leur service, qui relaient sans réflexion certaines idéologies du pouvoir lorsqu'elles légitiment le leur et celui de la classe dominante, et dont le reflet sur nos sociétés est souvent comparable au personnage de Narcisse dans la mythologie grecques.

En conclusion, si il y avait plus de Hector Macdonald dans le monde de l'édition et des médias, nous serions peut-être moins facilement les marionnettes aveuglées par les demi-vérités ou les mensonges que le pouvoir veut nous faire avaler.



Scène d'Apocalypse Now

Climat : La migration liée au changement climatique, un défi à gérer dès aujourd'hui

Le problème de la migration liée au changement climatique et notamment aux multiples catastrophes naturelles qu'il engendre est déjà une réalité et doit être confrontée dès aujourd'hui d'après Achim Steiner, directeur exécutif du PNUE.



D'après un éditorial rédigé par Achim Steiner, Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le problème des « réfugiés climatiques » est une question importante à envisager dès aujourd'hui.

Voici l'éditorial écrit par Achim Steiner et publié pour la première fois dans l'édition du 11 Mai du journal The Guardian et relayé par un communiqué du PNUE.

« La recherche affirme que des millions de personnes sont déplacées chaque année en conséquence des catastrophes climatiques. Nous devons adopter une approche de précaution.

Imaginons que le monde n'agissait que dans le cas d'une preuve scientifique à 100%

Nous isolerions encore des bâtiments avec de l'amiante -cause de cancer-, et nous ferions rouler nos voitures avec du carburant au plomb, endommageant le cerveau des bébés. La circulation dans les réfrigérateurs serait également faite par des produits chimiques qui, en amincissant la couche d'ozone protectrice de la Terre, auraient probablement conduit à une forte augmentation des cas de cancer de la peau dans le monde.

Mais ce n'est pas le cas. Dans ces situations, les gouvernements ont évalué la science émergente, ont évalué les risques et ont accepté que la preuve dépassait certaines incertitudes.

Au niveau international, on appelle cela une approche de précaution: vous devez –et je dois- préconiser d'agir de manière responsable, prudente, et de se montrer intelligents.

Le changement climatique provoque peut-être l'un des débats les plus polarisés entre le principe de précaution et ceux qui disent que sans perfection scientifique, il ne s'agit que d'air chaud.

Ce débat a refait surface ces dernières

Lire la suite, page 23

Climat : La migration liée au changement climatique, un défi à gérer dès aujourd'hui

Suite de la page 22

semaines sur la question du changement climatique et de la migration.

Cela a été souligné par une carte, réalisée par un centre collaborant avec le PNUE en Norvège, couvrant les régions sensibles du monde et prévoyant les impacts climatiques.

La carte a été associée à des projections scientifiques, réalisées en 2005 et suggérant qu'il pourrait y avoir 50 millions de « réfugiés climatiques » d'ici 2010.

La présentation de données complexes est un défi pour toute institution publique ou privée, au sujet de la migration, de l'augmentation des populations, de la consommation non durable des ressources, de la pauvreté, et de la guerre civile, tout ce qui contribue à la vulnérabilité des régions face aux catastrophes naturelles et climatiques.

La science a évolué depuis 2005, tout comme le débat concernant la meilleure façon de gérer les personnes affectées par les catastrophes naturelles, en les déplaçant de manière temporaire ou permanente et à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs frontières nationales.

Aujourd'hui, la carte est une simplification du message, c'est pourquoi nous avons demandé à ce qu'elle soit retirée du site Internet.

Cependant, la question demeure : des individus sont-ils déplacés à cause du changement climatique et quant sera-t-il à l'avenir ?

Ce sont des questions qui seront probablement dans tous les esprits lorsque le Conseil de Sécurité de l'ONU débattera du changement climatique et de la sécurité en juillet prochain pour passer en revue un certain nombre d'avis et de preuves.

En 2008, des analystes du Pentagone aux Etats-Unis avaient conclu que les phénomènes climatiques extrêmes associés au changement climatique pouvaient conduire à des migrations de masse dans certaines régions du monde.

Cette année, l'Institut International pour

les Etudes Stratégiques au Royaume-Uni a déclaré : « Dans les régions ayant des Etats faibles ou fragiles, le changement climatique fera augmenter le risque de pénuries de ressources, de migrations de masse et de conflits civils ».

Certaines tentatives, telles que l'estimation de 2005, ont également essayé d'estimer le nombre potentiel d'individus déplacés.

L'Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) et le Centre Interne de Surveillance des Déplacements ont étudié les données pour l'année 2008.

Les données suggèrent qu'en 2008, au moins 36 millions d'individus ont été déplacés par « des catastrophes naturelles soudaines », dont plus de 20 millions ont été déplacés à cause de catastrophes naturelles liées au climat, parmi lesquels 6,5 millions ont dû fuir des inondations en Inde.

« Les recherches provenant d'autres sources suggèrent que plusieurs millions de personnes sont également déplacées chaque année en conséquence de catastrophes climatiques à développement long telles que les sécheresses » ajoute le rapport.

Nous pourrions dire avec une plus grande certitude que de nombreuses personnes sont déjà victimes de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, si seulement la science était capable de distinguer la responsabilité du changement climatique d'autres complexités et défis auxquels sont confrontés de nombreux individus dans le monde.

La question que nous devons nous poser en permanence face à la complexité et à l'incertitude scientifiques, mais également face aux preuves croissantes du changement climatique, est de savoir à quel point la précaution, le bon sens ou la gestion pru-

dente du risque nécessitent une action.

Le rôle des institutions telles que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement est de réviser en permanence la science émergente, de la soumettre à une revue attentive et de garantir qu'elle soit disponible pour les législateurs politiques et pour le public.

Déclarer qu'un phénomène tel que le changement climatique n'existe pas tant que nous n'avons pas découvert tous les aspects de la science atmosphérique et de ses impacts sur la biosphère et les êtres humains serait imprudent et irresponsable ».

Source: Sandra BESSON

<http://www.actualites-news-environnement.com/26533-migration-changement-climatique.html>

تكوين بالمجان
في ميدان الطباعة
وتقنيات الإشهار
للمزيد من المعلومات،
اضغطوا على الصورة

Calixa-Lavallée
Centre de formation professionnelle

4555, rue d'Amos
Montréal-Nord QC H1H 1P9
514-955-4555
Héloïse Houle au poste 18132
centre-calixa-lavallee@capi.qc.ca
www.capi.qc.ca

Commission scolaire
de la Pointe-de-l'Île
Henri Bourassa

Quel rôle ont joué les États-Unis dans les révolutions arabes ?

International...

Alors que dans certaines rues arabes la grogne enfle, dans d'autres la population, à force d'abnégation dans la protestation a réussi à imposer ses revendications économique, sociale et surtout politique. Les succès obtenus par les jeunes Égyptiens et Tunisiens qui, aujourd'hui, sont presque maîtres de leur destin après avoir obtenu, ce qui était impensable il y a juste deux mois, soit le départ d'un personnel politique qui les a privé de liberté et écrasé sous un régime dictatorial méprisable, démontrent que l'insoupçonnable rêve des opprimés peut devenir réalité.



Par Youcef Bendada

Cette embellie, qui n'a pas dit son dernier mot, donne déjà lieu à d'innombrables analyses de la part d'experts, de politologues et autres spécialistes des de la géopolitique. Parmi les plus récentes approches pour la compréhension de cette révolte de la rue arabe, l'une des plus originales nous est proposée à Montréal par notre compatriote Ahmed Bensaada, physicien et pédagogue ayant brillé dans son domaine en décrochant toutes les distinctions qu'un enseignant de son gabarit rêve d'avoir au cours de sa carrière! Il nous propose une lecture originale des événements qui ont secoué les pays arabes et qui n'en finissent pas de durer dans certains autres.

Sans renier totalement le fait que les mouvements de mécontentement ont été nourris par une détresse insoutenable et un malaise qui s'amplifie régulièrement pour rejeter les pouvoirs dictatoriaux, l'auteur met en lumière un certain nombre d'éléments qui démontrent que les États-Unis d'Amérique " étaient déjà à l'œuvre, qu'ils avaient commencé à former et à financer les cyberdissidents et leurs relais intérieurs ". Pressentant que sa démarche allait susciter circonspection et incrédulité, l'auteur nous prévient d'entrée " qu'il y a pire que de ne pas être informé : c'est penser l'être. " Alors et pour ce faire, il engage sa démarche en direction des ONG américaines qu'il soupçonne être partie prenante de la révolte de la rue arabe après avoir obtenu d'excellents résultats en Serbie (2000), en Géorgie (2003) en Ukraine (2004) pour ne citer que

ces exemples.

Arabesque américaine

Dans son ouvrage intitulé : " Arabesque américaine, le rôle des États-Unis dans les révoltes arabes " (1) d'une centaine de pages complétées par des annexes particulièrement documentées il révèle le rôle insidieux, sournois et même quasi officiel des organisations étasuniennes aidées par la technologie facebookienne et qui ont, sans grand bruit, formés les leaders des mouvements de protestation et encouragé la jeunesse arabe à se révolter pour chasser les dictatures avec lesquelles ils n'ont eu aucun mal ni scrupules à collaborer. Pire encore, certaines ont même été installées confortablement au pouvoir pour ruiner leurs pays respectifs et pomper les richesses du sous-sol au profit de leurs parrains. D'ailleurs ces ONG, ne se sont jamais cachées de l'appui qu'elles assuraient aux jeunes en mal d'en découdre dans leurs pays avec des dirigeants qui ont confisqué le pouvoir pour en faire une propriété personnelle qu'ils se destinent, au crépuscule de leur vie, à léguer, qui pour sa progéniture et qui pour sa fratrie.

Des ONG au-dessus de tout soupçon

Cela est particulièrement flagrant en Égypte. En effet, dans son article publié dans Le Washington Post, C.J. Hanley note qu'on estime que depuis 2005 plus de 10 000 Égyptiens ont participé à des programmes de démocratie et de gouvernance financés par la USAID et organisés par l'IRI, le NDI et 28 autres organisations internationales et égyptiennes ". Il n'en fallait pas plus pour que l'auteur consacre une large place de son essai à étayer sa thèse et va même livrer dans le corps de l'ouvrage les associations et autres bénéficiaires des sommes consenties en 2009 par la NED (National Endowment for Democracy) aux " révolutionnaires " en mal de démocratie. Ainsi, si les ONG algériennes, au nombre de trois n'ont reçu que la modique somme de 250.000 dollars durant cette année, les égyptiennes ont obtenu un montant bien plus conséquent, 1 400 000 dollars.

Ce travail de fourmi qu'il a engagé lui per-

met d'étayer et d'accréditer cette thèse de manipulation de la jeunesse arabe au regard de l'implication de hautes personnalités jouant un rôle politique majeur aux États-Unis. Ainsi nous apprenons que Madeleine Allbright qui a été la puissante secrétaire d'État de la période Clinton dirige le NDI (National Democratic Institute), que John Mc Cain, le sénateur et rival de B. Obama lors de la dernière élection à la Maison Blanche est à la tête de l'IRI (International Republican Institute), pour ne citer que celles-là, et qui " sont financées par la NED fondation dédiée à la croissance et au renforcement des institutions démocratiques partout dans le monde et bien souvent qualifiée d'organisme écran de la CIA ".

La stratégie des dominos, est-elle de retour ?

À l'évidence, et le bouleversement que connaît la région du nord de l'Afrique ne nous démentira pas, il y aurait comme un retour à la fameuse théorie des dominos qui à terme modifiera le rapport des forces dans la région et bénéficiera à ceux qui se sont montrés plus malins dans cette partie d'échecs pensée et lancée par la CIA depuis l'effondrement du bloc soviétique. Les faits graves qui se déroulent sous nos yeux en Lybie en instance de division, la partition déjà accomplie du Soudan sont les prémisses d'une reconfiguration dans la région et de laquelle la présidence Bling Bling de Sarkozy associé pour la circonstance au Botulien BHL, tente d'en tirer les dividendes, alors que son mandat de président tire à sa fin dans une ambiance délétère. Il joue ainsi à qui perd gagne en voulant prendre la tête d'une nouvelle croisade, n'est-ce pas M. Guéant, en Afrique du Nord pour éviter une déconfiture lors des prochaines présidentielles, alors que les sondages le donnent bon perdant dans tous les cas de figure. Sa stratégie de copier, en roulant des mécaniques, son copain qu'il admire G.W. Bush aura été vaine!

(1) Publié à Montréal (Éditions Michel Brûlé, date de sortie officielle : le 27 avril 2011)

Maroc: Actualité du mois de Mai



Par Salaheddine Lemaizi

Mouvement 20 février. Les temps sont durs

Le week-end se suivent et ne se ressemblent plus au Maroc ! Si les marches du "20 février" étaient l'expression de "l'exception marocaine", aujourd'hui ce n'est plus le cas. Cette particularité faisait du Maroc, le seul pays du Maghreb et du Machrek, où des citoyens porteurs de revendications politiques pouvaient manifester dans plus de 100 villes pacifiquement et sans subir de répression.

Au grand dam de tous les amoureux de ce pays, cette parenthèse est close. Désormais manifester est interdit, par écrit et par la force. Si on suit le raisonnement du gouvernement et de la MAP, le 20 février est "hors la loi". Pourquoi, il l'est devenu que quatre mois après son lancement et l'organisation de cinq grandes marches populaires à Casablanca ? Personne n'a vraiment de réponse définitive face à ce changement



de cap. Seul l'avenir nous dira ce qui se trame en coulisses.

Le blues des blouses blanches

Estimés par le ministre de l'Intérieur à 100 débrayages/jour dans le public et le privé, ces actions passent inaperçues en temps normal. Ce ne fut pas le cas de la marche des médecins internes et résidents le 25 mai dernier à Rabat. Cette mobilisation des blouses blanches a viré au cauchemar ! Les médecins ont eu droit à leur part de bastonnade. Face à cette humiliation, la réaction du corps médical ne s'est pas fait attendre. Les urgentistes annoncent une grève illimitée dans tous les CHU du royaume. Il a fallu l'intervention de l'Intérieur pour que ces médecins reviennent à leurs postes. À noter que la revendication principale de ces jeunes médecins c'est la hausse de leur salaire qui ne dépasse pas les 2000 DH.

"Archives du Maroc". Mémoires d'une Nation

Après trois ans d'attente "Archives du Maroc" voit enfin le jour. Cet établissement public veillera à la mémoire du Maroc et gèrera les archives publiques et privées ayant un intérêt général. L'institution abritée par la Bibliothèque nationale du Royaume est une recommandation de l'Instance équité et réconciliation, elle est présidée par l'historien Jamaâ Baida. "Archives du Maroc" comble ainsi un déficit dans la préservation de la mémoire collective et permettra au citoyen comme au chercheur de consulter des documents précieux de l'histoire du pays. Seul bémol, les archives publiques seront consultables qu'à partir de 30 ans et cette période peut atteindre 100 ans pour la consultation des documents en rapport avec l'armée ou la police.



Marhaba 2011. C'est (re)parti

L'opération Marhaba Transit des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) reprend à partir du 3 juin pour s'achever le 15 septembre 2011. Le transit sera assuré par une flotte de 39 bateaux, qui transporteront près de 2,5 millions de MRE et près de 500.000 véhicules.

Le trafic maritime s'effectuera principalement entre Algésiras, Tanger-Med et Sebta en l'espace de 12 semaines et l'essentiel du transit se fera entre le 20 juin et le 11 juillet pour la phase aller entre l'Europe et le Maroc, selon la Commission mixte maroco-espagnole chargée de l'opération Transit 2011. Cette année le retour au "bled" coïncide avec le mois de Ramadan.

Algérie-Maroc. Foot, frontières et politique

Le match Maroc/Algérie, pour le compte des éliminatoires de la CAN 2012, prévu le 4 juin à Marrakech, intervient dans un contexte politique tendu entre les deux pays. Alors qu'une ouverture des frontières terrestres devait avoir "sous peu", le premier ministre algérien déclare : "ce n'est pas le moment de prendre de telles décisions". Le gouvernement marocain réplique : "les conditions ne sont pas mûres pour décider l'ouverture des frontières".

Le Maroc enfonce le clou en accusant l'Algérie de soutenir Khadafi. Le 4 juin, les joueurs des deux équipes doivent tenter d'oublier tout cela et jouer leur match footballistique.

Le chiffre du mois: 100 000 millions de DH

C'est la somme dépensée pour le rapatriement des Marocains résidant dans les pays en crise jusqu'au 31 mars 2011. Ces opérations concernent 15 604 personnes résidant en Libye, au Japon, en Italie et en Côte d'Ivoire.

La citation

"J'ai vieilli avec 2M, et je peux vous dire qu'à un moment donné, c'était la Suisse. Maintenant, c'est un désert aride. Il nous faut un peu de pluie, une pluie de droits, par exemple". Atik Benchiguer, présentateur à la chaîne 2M, Source: *Telquel*.

Mustapha Bouhaddar ou la plume comme porte-voix des exilés.

Notre petit Village la Terre...

Après le succès d'Amazir, Mustapha Bouhaddar, écrivain marocain résidant à Paris, a accepté de nous parler de son dernier livre, *Exil amer*.



Mustapha Bouhaddar

Pourquoi vouloir écrire sur l'exil ?

Mustapha Bouhaddar : Parce que je suis un exilé. Mes parents sont arrivés en France dans les années 60, à une époque où l'on avait besoin de main d'œuvre, une main d'œuvre que l'on allait chercher au Maghreb ou encore en Afrique noire. A ce que les anciens racontent, les immigrés étaient alors reçus comme des rois. Né en France, mes parents ont ensuite confié mon éducation à mes grands-parents au Maroc. Ce n'est qu'à l'âge de neuf ans que je suis revenu en France. Mes parents avaient cela de spécial qu'ils ne voulaient pas déranger, ils voulaient vivre en France, mais ils ne voulaient pas que l'on en-

tende parler d'eux, ils étaient presque gênés. Tout ce qu'ils voulaient, c'était vivre en paix, mettre le maximum d'argent de côté pour retourner vivre chez eux. Du coup, moi, j'étais comme eux, je vivais tranquillement, je n'avais pas d'opinion politique, etc. Enfant, je n'avais pas conscience de cette notion d'exil, même si mes premiers pas à l'école m'ont confronté au regard de certains qui s'exclamaient « regardez la peau qu'il a ! » - ce qui était drôle, c'est que cette première remarque m'était venue d'un enfant d'origine asiatique qui, lui-même, n'était pas blanc ! Plus tard, à l'adolescence, j'aidais mes parents, qui ne savaient ni lire ni écrire, à remplir leurs papiers administratifs. Et j'ai, dès ce moment-là, perçu la fragilité des immigrés. Et là, je me suis dit qu'un jour, il fallait que j'écrive sur ces gens-là, que je parle de ces personnes immigrées qui sont des personnes courageuses, qui travaillent, qui ne sont pas des assistés comme certains le pensent.

Sous quelle forme se présente ce nouvel ouvrage ?

M.B. : *Exil amer* est un recueil de quatre nouvelles, chacune mettant en scène des personnages exilés ayant la France pour dénominateur commun. La première nouvelle se base sur l'histoire de Malika, une jeune marocaine exilée en France. A travers ce personnage, je raconte l'histoire des immigrés, notam-

ment maghrébins, qui vivent dans des foyers et qui rêvent de rentrer un jour chez eux pour finir leurs derniers jours auprès de leurs proches. La deuxième nouvelle, quant à elle, raconte le calvaire de Kadra, une immigrée somalienne. Pour la troisième nouvelle, je me suis inspiré de plusieurs faits-divers, notamment celui d'une jeune fille turque qui s'était fait lapider par sa famille pour être sorti avec un non-Turc. Enfin, la quatrième et dernière nouvelle s'intéresse aux réfugiés iraniens, s'axant notamment sur l'enfer que vivent les homosexuels en Iran.

On a l'impression qu'il y a un peu de vous dans chacun des personnages. Vous êtes-vous inspiré de votre vie personnelle pour écrire *Exil amer* ?

M.B. : Oui, bien sûr. Je crée des personnages que j'habite. Pour moi, l'écrivain est un être asexué. Il peut pénétrer, de façon indifférente, dans la peau d'une femme ou celle d'un homme. Mais un certain nombre de personnages présents dans mon livre sont inspirés de personnes qui ont vraiment existé alors que d'autres sont inventés de toutes pièces. J'ai également intégré, à travers certains récits énoncés par les personnages, des histoires et anecdotes que l'on a pu me raconter.

Parfois héroïnes, d'autres fois personnages secondaires, on ne peut s'empêcher de relever l'omniprésence

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

Mustapha Bouhaddar ou la plume comme porte-voix des exilés

Suite de la page 26

des femmes dans votre livre. Pourquoi ce choix-là ?

M.B. : Après avoir pris connaissance de mon premier roman, Amazir, ma mère, qui est une féministe dans l'âme, m'a reproché la relative absence des femmes dans celui-ci. Suivant son conseil, j'ai donc choisi, dans ce nouvel ouvrage, de parler des femmes et des problèmes qu'elles vivent au quotidien, notamment dans leur pays d'origine. J'ai voulu rendre hommage aux femmes. Leur omniprésence dans mon livre a suscité des réactions assez amusantes dans mon entourage, comme celle d'un ami qui m'a scandé que ma mère m'avait castré ! Le fait est que j'admire les femmes.

A qui s'adresse Exil amer ?

M.B. : Je l'ai écrit pour les jeunes qui sont nés dans les années 80/90, qui, pour la plupart, ignorent le parcours de tous ces immigrés que la France, par manque de main d'œuvre, est allée chercher dans les pays du Maghreb et d'Afrique noire. Je l'ai écrit pour ces jeunes issus de l'immigration, de manière à ce qu'ils sachent d'où viennent leurs parents ainsi que tous les sacrifices qu'ils ont faits pour leur préparer un avenir meilleur. Mon souhait le plus cher est que ces jeunes tirent des leçons de vie du passé de leurs parents, qu'ils fassent des études et accèdent à des postes prestigieux pour les rendre fiers. On me dira sûrement qu'il y a déjà énormément d'ouvrages qui traitent de l'exil. Certes, mais on ne parlera jamais trop de ces questions-là.

Avec une plume résolument libre, vous dénoncez les injustices vécues par les exilés, que ce soit dans leur pays d'origine ou dans leur terre d'asile. Peut-on dire qu'Exil amer est une œuvre engagée ?

M.B. : Absolument. Exil amer est le fruit d'un ras-le-bol lié à l'atmosphère politico-médiatique qui règne aujourd'hui en France, autour des questions d'immigration et d'identité nationale. Avec la crise qui touche en ce moment la France et l'Europe, la religion musul-

mane et, par là même, les immigrés musulmans, est diabolisée. Les immigrés sont stigmatisés comme étant des fainéants qui n'ont cessé de profiter des avantages sociaux. Pourtant, il suffit de prendre le métro à 6h du matin pour voir les visages de cette immigration : des personnes qui font le travail dont personne ne veut (nettoyer le sol, ramasser les ordures ...) Ce livre sonne comme une réponse à tous cela, un coup de gueule.

Propos recueillis par Ilhem El Aidaoui

A PROPOS D'ÉXIL AMER:

Ce recueil de nouvelles nous fait découvrir le parcours d'exilé de quatre personnages que tout semble opposer, mais qui dans le fond se révèlent très semblables par bien des aspects. Dans une visée toujours réaliste, l'auteur peint le portrait

de ces hommes et de ces femmes à la dérive, prêts à livrer de remarquables combats dans le but de vivre la vie qu'ils ont imaginée. Un recueil poignant, une belle leçon de vie et de courage.

"L'Exil, c'est la nudité du droit. Rien de plus terrible", affirmait le grand Victor Hugo. Et pourtant, c'est le choix délibéré qu'ont fait ces personnages, dont on suit le parcours au fil des pages. Pour des raisons politiques, sociales, économiques, voire même idéologiques, ils ont décidé un beau jour de quitter leur pays et de partir mener leur quête loin des leurs et des tracés du quotidien, en France. Si l'Hexagone ouvre grand les bras à certains, il dévoile très vite son côté obscur aux autres, laissant place à de véritables désillusions. N'est-ce finalement pas là le signe d'un parfait renouveau ?

Ce livre est disponible sur amazon.fr

Notre petit Village la Terre...



Prix abordables!
Téléphonez au
(450) 588-3439

**A 30 minutes
de Montréal**

**Vous pouvez
Aussi accomplir le
rituel de l'abattage par
vous-même**

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire
Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline -
Canards

1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie
Autoroute 40 Est, (Sortie 108, puis tourner à gauche)

Football au Maroc et Fisc... À qui profite le flou juridique ?

" La chose la plus difficile à comprendre au monde, c'est l'impôt ". Ironique, de la part du père de la relativité Albert Einstein !



Par Saïd Chayane

La fraude fiscale est le détournement illégal du système fiscal pour ne pas contribuer aux charges publiques. À l'inverse, l'évasion fiscale est l'utilisation légale de failles du système fiscal afin de réduire le montant de l'imposition.

Selon une règle fondamentale de la fiscalité publique, la pression fiscale entraîne l'évasion fiscale, or, le laxisme et la souplesse des pouvoirs publics au Maroc à l'encontre des fraudeurs qui ne respectent pas les obligations fiscales aboutissent à la fraude fiscale.

L'évasion fiscale au Maroc serait-elle un sport national, tout comme le football ?

À un moment où les finances publiques souffrent le martyre en raison des grosses dépenses de fonctionnement et des divers chantiers de développement des infrastructures entamés par le pays, il est temps de se pencher sérieusement sur les questions d'évasion et de fraude fiscale.

Le football marocain, parmi d'autres sports, commence à être pointé du doigt en raison des fonds importants qui gravitent autour des clubs, lesquels fonds échappent au spectre des impôts directs et indirects.

La misère des clubs de football n'est plus qu'une chimère et la richesse des patrons de clubs est un secret de polichinelle.

Aujourd'hui, les moyens colossaux accordés à ces pseudo associations sportives font rêver tout acteur micro-économique du pays. Force est de constater que les plus gros investissements au Maroc aujourd'hui touchent essentiellement au football.

Les recettes des matchs ajoutées aux subventions publiques, droits de télévision, contrats de commandite, vente d'articles publicitaires et, surtout, aux transferts des joueurs sont exorbitants.

Certes, le statut d'association octroyé aux clubs de Football les met à l'abri de l'impôt pour les activités à caractère non lucratif, mais ne les dispense point de déclarer les recettes et plus values générées par des transactions commerciales, telles que les contrats de commandite ou les cessions de contrats de joueurs.

À titre d'exemple, Le Raja de Casablanca, leader cette année, gère un fond de roulement de presque 5 milliards de centimes dont 40% grâce aux commanditaires et 25% des revenus sur cession de joueurs.

Au mois de décembre 2010, la transaction de transfert du buteur Omar Najdi au club égyptien Al MAQASSA parainé par la Bourse des valeurs du Caire, a rapporté au Raja environ 10 Millions de dirhams, soit 10 fois le prix d'acquisition initial de ce joueur soussi.

Le voisin du Raja, à savoir le Wydad, joue dans la même cour des grands, toutefois, les budgets du WAC, sont souvent confondus avec les moyens apportés par leur Président milliardaire.

En effet, le Président injecte les fonds pour l'achat de joueurs et pour certains frais de gestion du club et encaisse, bien sûr, le fruit de son retour sur investissement, à l'abri des impôts et du regard du fisc et, ce, en toute impunité.

Motif invoqué : les associations sportives, à but non lucratif, ne sont pas tenues de payer l'impôt. Il est temps de donner une définition claire

de la lucrativité :

" La lucrativité consiste à rechercher, dans la réalisation d'un acte, un gain ou un profit "

Le président du Moghreb de Tétouan, vient de déposer sa démission, il prétend que le club lui est redevable de la bagatelle de 800 millions de centimes, somme qu'il compte réclamer illico presto à ses successeurs.

Du même coup, il prive 15 joueurs de leurs salaires en retard et des primes de signatures et de rendement en leur infligeant des sanctions disciplinaires assorties d'amendes pécuniaires.

Le football devient donc un secteur d'activité assez convoité par des hommes d'affaires véreux en quête de largesses fiscales.

En adoptant ce mode de gestion peu orthodoxe, on prive les finances publiques de deniers importants pour justement refinancer le Football national.

On ne boxe pas dans la même catégorie...

Comme partout dans ce beau monde, les richesses sont distribuées inégalement entre les clubs. Il s'agit donc d'adapter leur imposition par voie de conséquence.

Les clubs du centre (Rabat, Casablanca, El-Jadida, Marrakech) bénéficient de mannes d'argent plus importantes que les clubs de la périphérie (Laayoune, Tadla, Kenitra).

Les mass media, élus et commanditaires sont à l'origine de cette discrimination.

À titre d'exemple, les clubs d'El-Jadida et de Khouribga bénéficient d'un apport financier important de l'Office Chérifien des Phosphates.

Cet établissement public, dont l'activité est reconnue nuisible à l'environnement, se doit d'étendre sa contribution financière à l'ensemble des clubs

À suivre, page 29

Football au Maroc et Fisc... À qui profite le flou juridique ?

Suite de la page 28

du Royaume et donner l'exemple en matière de redistribution juste des richesses et de participation au développement durable du pays.

Qu'en pense le législateur?

La loi soumet les associations sportives à l'impôt, mais seulement pour leurs activités lucratives comme la commandite, le marchandisage, la retransmission télé, le transfert de joueurs.

L'ensemble des clubs du Royaume vivent donc une situation non réglementaire sur le plan fiscal et ne paient pas d'impôt pour toutes leurs activités.

En sus des impôts (IGR et IS) dont ils doivent normalement s'acquitter, ils sont tenus de se conformer à la législation sociale (CNSS, AMO).

Sujet tabou, les salaires respectables octroyés aux joueurs du championnat aujourd'hui (15.000 dirhams en moyenne, en tenant compte des primes) devront faire l'objet de prélèvements d'impôt, de charges sociales et de cotisations aux retraites. Il n'en est rien hélas!

Quelques remèdes à cette situation dans l'avenir...

À court terme, les commissaires aux comptes, engagés pour ratifier les états financiers de synthèse des clubs, doivent émettre des réserves lors des assemblées générales des clubs, l'été prochain, pour non-respect des clauses fiscales.

À moyen ou long terme, la législation et entrée en vigueur de la loi sur la pratique du sport. Cette réforme érige les Clubs associations en sociétés sportives et les soumet automatiquement aux obligations fiscales et sociales, au même titre que les entreprises commerciales.

Enfin, instaurer des contrôles fiscaux adaptés aux clubs, c'est-à-dire moins naïfs et plus équitables.

Honoré de Balzac n'avait-il pas dit : Le fisc est de nature stupide et antisocial?

Saïd Chayane

schayane@sympatico.ca

Maroc Algérie : Le match de la réconciliation populaire !

On l'avait dit dans un numéro précédant de ce magazine: On voulait une revanche purement sportive et un accueil exemplaire à nos invités algériens, il en fut ainsi ce 4 juin 2011 !. Au-delà du résultat du match gagné haut la main par les marocains (4 - 0), on ne revient pas sur l'analyse du match mais plutôt sur les facteurs clés ayant permis la réussite de l'événement.

Pourquoi Marrakech (ou Kech pour faire plus branché) ?

Malgré toutes les réticences et les récalcitrants, on opta pour Kech, ville symbole d'un Maroc alliant modernité et tradition. Tous les ingrédients pour réussir cette fête maghrébine étaient concoctés.

Pour la petite histoire, le Maroc et l'Algérie, unifiés sous le même règne, il ya quelques siècles étaient connus sous le nom de Marrakech.

Le nouveau stade situé à l'entrée de la ville est conçu pour ce genre d'événements en terme de gestion des flots de supporters. En effet, son emplacement assure la fluidité et la sécurité des déplacements des vagues humaines grâce à l'éloignement du centre ville de Kech, à la proximité aux axes routiers majeurs, autoroute vers Casablanca, route de Fès et destination Sud vers Agadir.

Dans un contexte miné par les mouvements revendicatifs du 20 Février, les pouvoirs publics ne pouvaient prendre le risque de faire jouer ce match au complexe Mohammed V (alias stade d'honneur) situé en plein centre de la ville de Casablanca.

Les infrastructures touristiques de la ville ocre, de l'entrée de gamme au haut de gamme et l'aéroport Ménara répondent amplement aux attentes des supporters.

Par ailleurs, cette décision politique se veut une justice rendue à la ville de Marrakech, endeuillée récemment par l'acte terroriste du café Agana. L'ambiance de fête qui embaume cet

événement va atténuer la douleur et aider à cicatrifier la plaie.

Les recettes tout azimut du match ont d'ailleurs été versées aux victimes de l'attentat.

La forte médiatisation de l'événement milite aussi pour un regain de confiance vers la destination touristique Maroc et plus spécifiquement vers Kech.

Enfin, l'équipe nationale du Maroc n'appartient pas exclusivement aux Rbatis ou aux Casaoûis, mais toutes les villes du Royaume méritent de voir évoluer les lions de l'Atlas, à condition de disposer des stades appropriés (Fès, Tanger et bientôt Agadir).

Dans l'Euphorie et les liessees de joie, on garde un arrière goût amer au Canada...

Nous autres marocains du monde, résidents en Amérique du Nord, nous ne pouvons nous déplacer au Maroc pour assister aux matchs, comme nos concitoyens d'Europe.

Nous somme doublement lésés dans la mesure où les 2 chaînes nationales captées au Canada ne se sont pas données la peine de penser à nous et nous diffuser cette rencontre !

Décus de devoir toujours signer des pétitions pour arracher des droits, à quand des représentants élus démocratiquement pour porter fidèlement les doléances des marocains du Canada à qui de droit ?

Encore une fois, on va invoquer le prétexte des droits TV exclusifs ce qui serait simplement non fondé !

En effet, grâce à la chaîne satellitaire algérienne, on a pu suivre le match, avec un commentateur, ma foi, sportif *fair play* et impartial au même titre qu'une analyse sur le plateau TV Algérie des plus professionnelles.

Merci à nos amis algériens et bonne chance aux deux équipes pour les prochaines échéances.

Saïd Chayane

Journée de l'enfant 2011, 3ème édition par l'association « Pour un Maroc Meilleur »

Après le succès des éditions antérieures de la journée de l'enfant 2009 et 2010, l'association Pour un Maroc meilleur (P.M.M) a le plaisir de vous informer de la tenue de la troisième édition de cet événement le Dimanche 19 Juin 2011 sous le thème de "Journée des petits champions" au centre Sportif Marie-Victorin.

Cette journée sera animée par des sportifs accomplis et champions de leurs disciplines. C'est la meilleure occasion d'inculquer à vos enfants les valeurs des vrais champions de la vie. Grâce à des ateliers d'initiation à divers sports supervisés par nos grands champions, les enfants seront sensibilisés à l'importance de la discipline, la persévérance et l'esprit d'équipe; le tout dans une atmosphère de divertissement et de confrérie. Ces ateliers seront accompagnés de jeux éducatifs préparés avec soin et adaptés aux enfants âgés de 8 à 16 ans.

Conscients de l'importance du partage d'expérience et de l'interaction entre des sportifs idoles et des enfants en pleine croissance physique et mentale, P.M.M a déployé d'importantes ressources pour assurer de nouveau le succès de cette activité. De plus, des prix seront remis aux participants.

Voici ci-après les noms des sportifs qui animeront la journée :

Abdelilah Essabar : Maître cinquième Dan de Taekwondo, fondateur de l'école des Champions.

Nadège Akamse: Ancienne Joueuse de Soccer des Carabins.

Reda Agourram : Joueur professionnel de Soccer pour l'impact de Montréal.

Yassine el Fouadi : Champion canadien du décathlon des jeux d'été de 2005.

Ashraf Tadili : Spécialiste du 800 m, ancien athlète olympique, actuel entraîneur professionnel et parrain de l'association PMM.

Il est à noter que pour chaque enfant inscrit à cette journée, un enfant en difficulté sera aidé pour continuer l'école en 2011-2012. Vos enfants seront ainsi fiers d'avoir contribué à l'amélioration de la vie d'autres petits.

Veillez trouver ci-dessous les informations complémentaires nécessaires à l'inscription des enfants.

Adresse : 7000, rue Maurice-Duplessis. Montréal (Québec) H1G 0A1

Horaire : De 09h00 à 17h30

Frais d'inscription : 1er enfant : 25 \$. 20 \$ pour tout enfant additionnel

Équipe de Premiers soins

Tout au long de la journée la sécurité des enfants sera assurée par :

- ◆ Un Médecin
- ◆ Deux secouristes
- ◆ Plusieurs bénévoles formés

Pour inscrire vos enfants ou pour toute information complémentaire n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'un des numéros suivants:

- ◆ (514) 607-2943
- ◆ (514) 836-7720
- ◆ (514) 550-0759

Note : Afin de faciliter les inscriptions nous ferons le déplacement pour compléter le formulaire et répondre à toutes vos questions.

Faites vite, les places sont limitées!

Au plaisir d'accueillir vos enfants!

Exécutif P.M.M

Email : info@PourunMarocMeilleur.com

Site Web : <http://www.PourunMarocMeilleur.com>

Facebook:

<http://www.facebook.com/group.php?gid=2259270331&ref=ts>

Twitter : <http://twitter.com/bettermorocco>

Faites un don à travers le service sécurisé de Paypal :

https://www.paypal.com/cgi-bin/webscr?cmd=_s-xclick&hosted_button_id=FAXDFHNX2GRA8http://gallery.mailchimp.com/a15bac97bb71644ce17c1adfd/files/AFFICHE_Concert_Benefice_2Edition.pdf

L'Algérie allège les procédures commerciales

A la suite des discussions avec le patronat et les syndicats, les autorités algériennes ont annoncé un train de nouvelles mesures destinées à favoriser le climat des affaires.

Pendant des années, les chefs d'entreprises algériens ont demandé au gouvernement de supprimer les procédures administratives qui les empêchent de gérer leurs activités de manière souple. Les autorités ont répondu à leurs demandes le week-end dernier en présentant un nouveau plan.

Le 28 mai, le gouvernement a organisé des entretiens tripartites avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et des membres des organisations du patronat.

Les participants ont accepté de supprimer le système du crédit documentaire (Crédoc), qui impose à tous les importateurs de verser le montant de leur commande sur un compte bancaire officiel, à partir duquel il est transféré au vendeur à réception des biens en Algérie.

"L'introduction de modes de paiement autres que le Crédoc est un combat que nous menons depuis fort longtemps", a expliqué le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA) Mohand Said Nait Abdelaziz.

Ce système sera remplacé par la remise documentaire, qui concerne les entreprises de production de biens et de services qui pourront importer leurs équipements, intrants et autres produits destinés à la production.

"Avec le Crédoc, l'importateur est obligé de déposer son argent et d'attendre sa marchandise deux à trois mois, tandis qu'avec la remise documentaire, ce n'est qu'à l'arrivée de la marchandise que le banquier exige le paiement", a expliqué le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) Reda Hamiani.

"Il faut établir une distinction entre les importateurs et les producteurs qui, une fois dotés de facilités d'accès aux matières premières, peuvent systématiquement aider à la réduction des importations", a-t-il indiqué.

Cette mesure "vise l'amélioration des conditions d'approvisionnement des entreprises de production", selon le communiqué publié à l'issue de ces consultations. Si les fabricants doivent



<http://photosmaghreb.canalblog.com> : Port d'oran

importer des produits en urgence, ils "pourront recourir au paiement libre dans la limite maximale de 4 millions de dinars (40 000 euros) au lieu des 2 millions de dinars (20 000 euros) précédemment."

Concernant l'endettement des petites et moyennes entreprises (PME), le gouvernement a donné son accord aux banques pour procéder au rééchelonnement du paiement.

Le gouvernement encouragera également les banques à rééchelonner la dette des entreprises en difficultés, dans un délai de trois ans durant lequel le Trésor public versera les intérêts pour elles. Les responsables sont convenus de permettre au Trésor de jouer un rôle dans le subventionnement des prêts à l'investissement des PME.

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a reconnu lors d'une conférence de presse organisée le 29 mai que le climat des affaires en Algérie "n'est pas parfait".

"Nous voulons améliorer le climat des affaires au niveau des banques et au niveau de l'accès aux titres de propriété du foncier, mais ne pensez pas que l'Algérie est un tableau noir", a-t-il précisé.

Les organisations patronales ont salué les résultats de cette rencontre.

"Le gouvernement a répondu favorablement à l'ensemble des revendications des différentes associations patronales, notamment la suppression du Crédoc pour les importateurs producteurs, mais aussi les mesures relatives à la fiscalité et aux crédits bancaires pour les PME", a déclaré le président de la Confédération générale des entrepreneurs algériens (CGEA) Habib Youfsi.

"Nous sommes convaincus que ces mesures mobiliseront le secteur privé et favoriseront la relance économique", a-t-il ajouté. "En outre, ces décisions auront un impact direct sur l'emploi."

Bien que ces mesures soient encourageantes, elles ne résolvent pas le problème de la bureaucratie, qui alourdit le climat des affaires, selon l'économiste Mebtoul.

"Les entraves bureaucratiques bloquent non seulement les entreprises privées et publiques algériennes, mais aussi les investissements étrangers", a-t-il déclaré. "Il faut ajouter à cela les pratiques informelles qui paralysent carrément l'entreprise algérienne. Comment cette dernière peut-elle évoluer dans un climat de concurrence déloyale, dans un environnement où l'informel domine ?"

Par Lyes Aflou pour Magharebia.com